





La route du St-Laurent

Les améliorations suggérées
Une discussion très intéressante
Spinon d'experts en navigation

On avait aussi demandé que la bouée au nord du nouveau pilier de la Traversée soit remplacée par une bouée à gaz. Tel que la chose existe actuellement il y a beaucoup de danger et le gouvernement en a été informé. Il n'a rien fait cependant. Avec cette bouée rouge, invisible la nuit, il est absolument impossible de juger à combien de distance se trouve un steamer de l'extrémité du pilier.

L'hon. M. SHARPLES.—D'après combien de temps ces suggestions ont-elles été faites?
L'hon. M. DOBELL.—Il y a plus d'un an, mais le département n'est pas en mesure de faire droit à toutes les suggestions. Elles doivent, avant, être examinées.

M. MORIN.—Un pilier est requis à l'extrémité ouest de Beaujeu Bank au lieu de la bouée actuellement à cet endroit, qui, si elle n'est pas remplacée, sera dangereuse. Une lumière permanente sur ce pilier pourrait être considérée comme un phare important avec celui de Crane Island. Le réef Patch, a trois milles en bas des piliers devrait être soit creusé ou rempli.

L'hon. M. SHARPLES.—Vous dites qu'une seconde lumière permanente est absolument nécessaire.
M. MORIN.—Absolument nécessaire.
L'hon. M. SHARPLES.—Par ce moyen, la saison de navigation pourrait être prolongée, mais pas avec la bouée à gaz actuelle.

L'hon. M. SHARPLES.—La partie qui doit être creusée pour rendre le chenal possible, est un banc de sable, je crois.
L'hon. M. DOBELL.—Oui, je le crois aussi.
L'hon. M. SHARPLES.—Sir Louis Davies a basé son opinion sur l'information fournie par les officiers de son département?

M. GREGORY.—Y a-t-il aucun danger faute d'ancre?
Le capitaine dit en réponse, que l'ancre peut se faire à peu près partout, mais en certains endroits, il n'y a pas de place pour qu'un vaisseau puisse tourner sur ses ancres. En général, cependant, l'ancre est aussi bon dans le chenal nord que dans celui du sud.

Le capt. KOENIG, de la "Canadienne", est ensuite appelé. Il dit qu'il a placé toutes les bouées et les balises placées sur les ordres reçus d'Ottawa. En 1892, le commandant Maxwell a fait une inspection complète de la rivière jusqu'à Tadoussac, et il a marqué sur la carte la position des bouées et des signaux.
Il est d'opinion que ce serait mieux si les phares à signaux étaient placés plus loin. Il exprime sa surprise en apprenant que le gouvernement ne s'est pas occupé de la requête des pilotes.

Le capt. GARROD, du "Simonside", est ensuite appelé. Il est "lié" souvent dans le chenal du nord, en bas de la Traversée, et il le considère le meilleur, à l'exception des courants qui sont très irréguliers. Il est d'opinion que les steamers pourraient venir à Québec, en hiver, sans difficulté, si les améliorations proposées étaient faites.
M. AUGER, du bureau des pilotes de Montréal, est ensuite entendu. Il croit qu'un chenal bien creusé avec de bonnes lumières, est toujours meilleur qu'un chenal naturel. Il craint, cependant, que le creusage ne remplisse à mesure qu'il sera creusé.

Le pilote JOSEPH BROWN se déclare en faveur du chenal du sud. M. Brown s'oppose au chenal du nord parce qu'il le considère trop étroit pour les gros steamers, et que le courant est irrégulier, ayant parfois une vitesse de huit ou neuf noeuds.
M. MORIN est d'opinion d'améliorer le chenal du sud tel qu'indiqué par M. Morin. Il s'oppose à la position actuelle d'un phare à la Pointe St-Roch. Il devrait être à l'extrémité ouest où se trouve la bouée actuellement.

L'hon. M. DOBELL dit que c'est l'intention du gouvernement de faire construire un pilier permanent à cet endroit.
Après quelques remarques de M. Thos. Harling, le représentant de la ligne Leyland, l'assemblée s'ajourne.
UNE BELLE SOIRÉE
Au couvent de Ste-Marie de Beauce

Ce n'est pas souvent qu'on a le plaisir, depuis quelques années sur ces conviviaux, d'assister à des soirées dans les couvents.
Pourtant, qu'elles font du bien! Il fait bon, après les tracas quotidiennes et nécessaires de la vie, de franchir le seuil de ces pieux asiles du sourire et de la paix.
C'est l'oasis au désert. On est certain d'y respirer le parfum des fleurs mêlé à celui de l'innocence. Tout ce qui est si fait élève et purifie. La vertu se trouve toujours un encouragement et le vice un repaire.

"Fleurs et abeilles" est peut-être une féerie qu'une opérette. Une magicienne fait sortir du théâtre ces fleurs et ces abeilles sous la forme de gentilles fillettes de six à neuf ans qui symbolisent les uns et les autres, et, évidemment, de nos jours, on ne cherche plus à faire le miel et le miel est si simple et si facile à faire.
M. MORIN.—Plus sûr et donnant plus de facilité dans la navigation.
Le commodore WAKEHAM.—Des deux chenaux, le nord et le sud, quel est le meilleur, tard, à l'automne?
M. MORIN n'a pas d'expérience avec le chenal du nord à cette époque de l'année. Il croit qu'en bas de la Traversée, il y aurait moins de trouble dans le chenal du nord, par suite de la glace, à cause des vents continus qui y soufflent. Si le chenal entre l'île d'Orléans et le côté nord est gelé, il n'y aura pas autant de glace dans le chenal nord, à moins qu'il y ait du vent d'est. Il y a cependant, bien peu de glaces flottantes sur la rivière, si un pont de glace se forme à bonne heure, au Cap Rouge.
M. J. U. Gregory est alors appelé à donner son témoignage.

M. MORIN.—Je l'ignore.
L'hon. M. SHARPLES.—Si le gouvernement place les lumières, il est donc à blâmer si elles ne sont pas à l'endroit qu'elles devraient occuper?
M. MORIN.—Oui, assurément.
M. GREGORY.—Le placement des lumières se fait d'après des ordres de l'ingénieur-en-chef du Département.

L'hon. M. SHARPLES.—Oui, mais un ingénieur civil n'est pas un pilote. Il peut être un bon ingénieur, mais il devrait se laisser guider, dans cette question, par l'opinion des pilotes.
M. MORIN dit alors qu'il est toujours plus facile de travailler sur une carte que sur une rivière.
M. WAKEHAM.—La lumière est dans la même position que les années dernières, n'est-ce pas?
M. MORIN.—Oui, mais nous désirons la voir à un demi mille plus haut.

L'hon. M. SHARPLES.—Est-ce que ce serait plus sûr?
M. MORIN.—Plus sûr et donnant plus de facilité dans la navigation.
Le commodore WAKEHAM.—Des deux chenaux, le nord et le sud, quel est le meilleur, tard, à l'automne?
M. MORIN n'a pas d'expérience avec le chenal du nord à cette époque de l'année. Il croit qu'en bas de la Traversée, il y aurait moins de trouble dans le chenal du nord, par suite de la glace, à cause des vents continus qui y soufflent. Si le chenal entre l'île d'Orléans et le côté nord est gelé, il n'y aura pas autant de glace dans le chenal nord, à moins qu'il y ait du vent d'est. Il y a cependant, bien peu de glaces flottantes sur la rivière, si un pont de glace se forme à bonne heure, au Cap Rouge.
M. J. U. Gregory est alors appelé à donner son témoignage.

M. J. U. GREGORY
Le commodore Gregory qui, depuis de si longues années, a rempli le poste d'agent à Québec, du Département de la Marine et des Pêcheries, dit qu'il est très heureux d'avoir entendu le témoignage de M. Morin. Ce serait une bonne chose pour un port tel que Québec d'avoir deux chenaux de première classe. Pour rendre le chenal du nord praticable, il faut que disparaissent des bancs de sable sur une distance de cinq à six milles. Avant d'attendre cet endroit, il y a sept brasses d'eau. De l'autre côté il y a la même profondeur et de là à la mer, le chenal augmente graduellement en profondeur jusqu'à vingt brasses. Donc, en creusant à ce premier endroit, on ne peut pas aller plus profond que de 42 pieds d'eau et non pas un chenal tortueux, étroit, il y a plus d'espace qu'en vingt endroits entre Québec et Montréal. Avec des phares appropriés il n'y aurait pas nécessité sur les bouées. Des lumières nouvelles seront requises sur l'extrémité de l'île-aux-Coudres et près de la Baie St-Paul. Comme route d'hiver, ce chenal serait beaucoup meilleur que le chenal du sud. On se demandera peut-être pourquoi ce chenal n'a pas été mis en usage avant. Tout simplement parce que dans le temps, les pilotes y avaient dans ce chenal plus d'espace pour l'ouvrage que dans le chenal actuel. Lorsque des steamers plus considérables ont été employés, le gouvernement les faisait remorquer jusqu'à la Traversée. Plus tard, la compagnie des remorqueurs du St-Laurent a fait faire avec cette affaire. Lorsque vingt-cinq steamers se disposaient de leur ancrage dans le chenal du sud, mais actuellement une grande partie de ce chenal est en usage depuis la Pointe-aux-Livres jusqu'à l'île-aux-Coudres, et il n'y a aucune plainte. Avec des lumières appropriées, le chenal du nord peut être rendu absolument sûr. Le banc ci-dessus mentionné disparaît. Le coût n'en serait pas très élevé.

L'hon. M. DOBELL.—On est actuellement à construire pour le gouvernement un dragueur à suction de la même dimension que celui employé à l'embouchure de la Mersy. Leur capacité est énorme.
De fait, ajoute M. Gregory, nous avons deux chenaux et l'on peut leur donner une profondeur de 40 pieds quand bon nous semblera.
LE CAPT. RIVERIN
Le capitaine Riverin, de la compagnie Richelleu et Ontario, est ensuite appelé. Il dit qu'il est le capitaine d'un vaisseau tirant onze pieds d'eau, qui fait le trajet de Québec à Chicoutimi. A marée haute, il peut passer sur les batteries, en dehors du chenal principal, entre l'île d'Orléans et l'île Madame. C'est là l'endroit qui réclamerait du creusage, de façon à donner une profondeur suffisante pour les steamers à marée basse. Avec la pose des lumières suggérées, il arriverait tout autant le chenal nord que le sud. Avec des phares, les bouées ne seront pas nécessaires.

On vit tout de suite que l'issue du duel n'était pas douteuse, tant la supériorité de Lepereur sur la Mourielle éclata dès le premier engagement. Déjà le docteur n'avait pas usé de sa réputation de bretteur émérite, tandis que le financier tirait, lui, comme une masette.
Même, il fut évident que Lepereur

M. MORIN.—Sable et boue. C'est très facile à creuser.
L'hon. M. SHARPLES.—Le gouvernement n'a-t-il fait quelque chose cette année, d'après les suggestions des pilotes, pour l'amélioration du chenal?
M. MORIN.—Non. Nous avons demandé que la position du phare à la Pointe St-Roch soit changée, mais on n'a pas fait droit à notre requête.

La tragédie de Montréal

Le meurtrier Joseph Laplaine
Piédo non-coupable

Dans notre numéro d'hier, nous avons annoncé la tragédie horrible arrivée à Montréal, jeudi de cette semaine. Voici de plus amples détails, mis à la connaissance du public à l'enquête du coroner, tenue à Ste-Cunégonde.
Le docteur Wyatt-Johnson a été le premier témoin entendu. Il a constaté que la mort a été causée par une arme à feu, que la balle a pénétré par le côté droit de la tête et s'est rendue jusque dans le milieu de la joue gauche. Il s'est rendu au lieu où s'est commis le crime et n'a constaté aucune trace de désordre qui aurait pu faire croire à une lutte quelconque.

LOUIS LEFEBVRE, le mari de la victime, domicilié au No. 3168 rue Notre-Dame, Montréal. Sa femme avait 39 ans. Il n'a pas eu connaissance du meurtre, car il travaillait alors à un autre endroit. Dans la maison où il réside, il existe sept chambres. Quatre personnes, Coudy, Laplaine, Piché et Desautels, demeurent chez lui, depuis environ un an et demi. Aucun rapport d'amitié ou d'intimité n'existait entre Laplaine et Mme Lefebvre. Quand quelqu'un demandait des huîtres ou quelque autre chose, la femme du témoin devait se rendre dans une petite chambre située dans le arrière de la maison, et s'asseoir sous un escalier. Il n'y a pas de porte dans le passage qui conduit de la salle à dîner à cette petite chambre. Laplaine était toujours très poli à l'égard du témoin.

JOSEPH TREMBLAY, chef de la police de Ste-Cunégonde, est le témoin suivant. Entre 8.30 heures et 8.45 heures, Laplaine est entré à la station de police et a prié le témoin de l'accompagner à son bureau. Et là, il lui a dit qu'il venait de tuer "sa blonde". Aussitôt le chef désarma le prisonnier qui possédait un revolver calibre 38, dont cinq chambres étaient remplies et une vide.
Après avoir entendu la confession du prisonnier, le chef s'est rendu à la demeure de Mme Lefebvre et a trouvé dans le matin un jeune homme et une jeune fille qui semblaient attendre une consommation. Après avoir fait plusieurs recherches par toute la maison, M. Tremblay a enfin trouvé la défunte dans la petite chambre déjà mentionnée plus haut, étendue sur le dos et baignant dans son sang. La femme portait une horrible blessure au front et les cheveux étaient brouillés près de l'endroit de la figure où la balle est entrée, ce qui semble indiquer que le coup a été tiré à bout portant.
Le chef connaît l'accusé depuis un an. Il n'a jamais cru et n'a jamais entendu dire que le prisonnier eût participé à un crime quelconque. Laplaine jouissait dans Ste-Cunégonde d'une assez bonne réputation.

LIAS TOURANGEAU, du poste de police de Ste-Cunégonde, est le troisième témoin entendu. Il a vu l'accusé depuis 1 heure jusqu'à 5 heures du matin. Vers 4 heures, Laplaine voulut entamer la conversation et sembla être extrêmement surpris de se voir rendu à cet endroit. Il envoya le témoin chercher sa pipe dans une ruelle située en arrière de la maison où se trouvait le crime. L'accusé déclara avoir perdu cette pipe en se sauvant.
Mlle CLARA HOUE connaissait Mme Lefebvre intimement. Jeudi soir, elle est partie de chez elle à 8.05 heures, et est arrivée au restaurant vers 8.15 heures. Elle était accompagnée d'un jeune garçon. En entrant, ils virent la défunte occupée à servir au comptoir de jeunes garçons. Après avoir ordonné une consommation, le témoin et le jeune garçon, apparemment en conversation, se dirigèrent vers la petite chambre où se trouvait la victime. Lefebvre se rendit immédiatement dans la petite chambre et, pour aller à ce dernier endroit, elle devait nécessairement passer près de Laplaine. Ils n'ont rien entendu jusqu'à l'arrivée du chef de police, excepté un bruit qui venait de la salle à dîner. Lefebvre se rendit immédiatement dans la petite chambre et, pour aller à ce dernier endroit, elle devait nécessairement passer près de Laplaine. Ils n'ont rien entendu jusqu'à l'arrivée du chef de police, excepté un bruit qui venait de la salle à dîner. Lefebvre se rendit immédiatement dans la petite chambre et, pour aller à ce dernier endroit, elle devait nécessairement passer près de Laplaine. Ils n'ont rien entendu jusqu'à l'arrivée du chef de police, excepté un bruit qui venait de la salle à dîner.

Mme F. X. ST-AMOUR demeure au-dessus du restaurant occupé par Mme Lefebvre. Elle a entendu vers 8.05 heures, une détonation qui lui sembla provenir d'une détonation de pétards. Elle n'a prêté aucune attention à ce bruit.
Le prisonnier est alors appelé à rendre son témoignage. Il a reconnu lui explique la position qui lui est faite par la loi, lui donnant le droit de faire sa déclaration si bon lui semble. Aux questions posées par le coroner, Laplaine répond à deux reprises: "Je n'ai rien à dire, car je ne me rappelle de rien".
ADRESSE DU CORONER AU JURY
Alors le coroner expose aux jurés les faits exposés par les témoins et croit qu'il n'y a aucun doute sur la culpabilité de Laplaine.
Quant à savoir si l'accusé était responsable de ses actes au moment où il a commis son crime, c'est une question excessivement douteuse, et qui d'ailleurs sera plus amplement étudiée dans une enquête prochaine, à la cour criminelle.
LE VERDICT
Les jurés rendirent immédiatement leur verdict, déclarant que Laplaine devait être maintenu en état d'arrestation, sous l'inculpation d'avoir tué Mme Lefebvre.
M. Jérémie Descaillies et Geoffroy occupent pour le prisonnier et il est tout probable qu'ils vont plaider folie.
Laplaine a été transféré de Ste-Cunégonde à Montréal, à une heure, hier après-midi. Il a été conduit dans une cellule du Palais de Justice, et à 2 heures, il a été traduit devant le magistrat Lafontaine. Les malheureux était pâle et très abattu. Ses yeux hagards fixaient avec désespoir ceux qui l'entouraient, et c'est d'une voix à peine entendue qu'il a répondu aux questions du magistrat. Il était assisté de M. J. U. A. Geoffroy, avocat de Ste-Cunégonde.
Comme à l'enquête du coroner, il a été protesté de son innocence, il a été renvoyé en prison en attendant l'enquête qui a été fixée à jeudi prochain.

Mort de M. A. Blais
Ottawa, 18.—M. Aurélius Blais, ancien employé dans le département des Terres de la Couronne, à Québec, est décédé jeudi à l'hôpital, des suites d'un cancer dans les intestins. Le défunt était âgé d'une soixante d'années. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

LA VACCINE

Vous êtes-vous fait revacciner, et avez-vous fait revacciner vos enfants, votre femme, votre bonne, votre collègue, votre chat, votre chien et votre belle-mère? Si vous ne l'avez fait, hâtez-vous. Car il y a de la variole dans l'air et plus, peut-être, qu'on ne le dit. Et c'est une maladie avec laquelle il ne faut pas plaisanter. On en meurt très bien; et si l'on ne meurt pas, il arrive qu'on reste marqué. Si l'on peut éviter le risque de se voir défigurer, pourquoi le courir?

Vous êtes-vous fait revacciner, et avez-vous fait revacciner vos enfants, votre femme, votre bonne, votre collègue, votre chat, votre chien et votre belle-mère? Si vous ne l'avez fait, hâtez-vous. Car il y a de la variole dans l'air et plus, peut-être, qu'on ne le dit. Et c'est une maladie avec laquelle il ne faut pas plaisanter. On en meurt très bien; et si l'on ne meurt pas, il arrive qu'on reste marqué. Si l'on peut éviter le risque de se voir défigurer, pourquoi le courir?

Comme il n'est pas possible d'imposer à personne sa façon de voir et que, d'ailleurs, il ne peut rien avoir à se reprocher à l'égard des siens, lorsque sa femme lui parla de l'épandage de la vaccine, il s'empressa de l'expliquer, et de ses microbes, à leur ami, le docteur Percy Lepereur, avec prière de leur inoculer un peu de vaccine préventive; mais il s'abstint de les accompagner.

Le docteur n'a pas chargé de l'opérer, à passer chez lui un de ces jours.
—Pourquoi faire?
—Pour te faire revacciner aussi.
André haussa les épaules.
—Laisse-moi tranquille, fut sa réponse. Tu es vacciné, tes microbes, ça te fait plaisir, tout va bien. Mais moi, je n'y tiens pas du tout. Je suis convaincu que je n'attraperai pas la petite vérole. Par conséquent je ne vois pas pourquoi j'irais me faire piquer le bras.
—Comme tu voudras, mon ami.
Le soir de ce même jour, André La Mourielle, comme tous les soirs, alla faire une partie de whist à son cercle. Vers onze heures, le docteur Percy Lepereur fit son apparition. Le docteur Lepereur est ce qu'on appelle "une physionomie bien parisienne", jeune encore pour un médecin en renom. Il n'a que quarante-cinq ans. Il est lié d'amitié avec force gens de lettres et de théâtre. On le voit à toutes les soirées. Enfin, c'est un sportman accompli qui excelle à tous les exercices du corps.
Après avoir distribué quelques poignées de mains:
—Madame La Mourielle, dit-il à André, vous a-t-elle fait ma commission?
—Vous avez été revacciné récemment?
—Pas du tout.
—Vous avez eu la petite vérole?
—Pas la moindre!
—Alors pourquoi ne pas faire comme tout le monde?
—Parce que je trouve ça inutile.
—Vous avez tort.
Lepereur n'insista pas davantage ce soir-là. Mais le lendemain, le sur-le-matin, les soirs suivants, il revint au cercle et retrouvait André; et chaque fois il lui demandait s'il s'était fait revacciner. La Mourielle répondait que non et qu'il n'en ferait rien. Et Lepereur:
—Vous avez tort. Vous devriez vous faire vacciner un peu de ces microbes. Ce serait l'affaire d'une seconde.
—Mais, pendant toute une semaine, le même dialogue se répéta, identique. A la fin, La Mourielle perdit patience:
—Sapristi! docteur, s'écria-t-il, en jetant violemment ses cartes sur la table, vous m'embêtez, à la fin! Si c'est une saie que vous me montez, je vous avertis qu'elle n'a rien de spirituel. Je ne veux pas me faire revacciner. Je vous le dis une fois pour toutes. A présent, fichez-moi la paix!

Le docteur n'insista pas davantage ce soir-là. Mais le lendemain, le sur-le-matin, les soirs suivants, il revint au cercle et retrouvait André; et chaque fois il lui demandait s'il s'était fait revacciner. La Mourielle répondait que non et qu'il n'en ferait rien. Et Lepereur:
—Vous avez tort. Vous devriez vous faire vacciner un peu de ces microbes. Ce serait l'affaire d'une seconde.
—Mais, pendant toute une semaine, le même dialogue se répéta, identique. A la fin, La Mourielle perdit patience:
—Sapristi! docteur, s'écria-t-il, en jetant violemment ses cartes sur la table, vous m'embêtez, à la fin! Si c'est une saie que vous me montez, je vous avertis qu'elle n'a rien de spirituel. Je ne veux pas me faire revacciner. Je vous le dis une fois pour toutes. A présent, fichez-moi la paix!

Le docteur n'insista pas davantage ce soir-là. Mais le lendemain, le sur-le-matin, les soirs suivants, il revint au cercle et retrouvait André; et chaque fois il lui demandait s'il s'était fait revacciner. La Mourielle répondait que non et qu'il n'en ferait rien. Et Lepereur:
—Vous avez tort. Vous devriez vous faire vacciner un peu de ces microbes. Ce serait l'affaire d'une seconde.
—Mais, pendant toute une semaine, le même dialogue se répéta, identique. A la fin, La Mourielle perdit patience:
—Sapristi! docteur, s'écria-t-il, en jetant violemment ses cartes sur la table, vous m'embêtez, à la fin! Si c'est une saie que vous me montez, je vous avertis qu'elle n'a rien de spirituel. Je ne veux pas me faire revacciner. Je vous le dis une fois pour toutes. A présent, fichez-moi la paix!

On vit tout de suite que l'issue du duel n'était pas douteuse, tant la supériorité de Lepereur sur la Mourielle éclata dès le premier engagement. Déjà le docteur n'avait pas usé de sa réputation de bretteur émérite, tandis que le financier tirait, lui, comme une masette.
Même, il fut évident que Lepereur



Securité pour les Ouvriers
L'ouvrier est le rein de la nation. Son travail, son intégrité, son cerveau et ses muscles ne contribuent pas seulement au support de la famille, mais à la richesse du pays tout autant. Mais le travail constant use et épuise le mécanisme humain. La constitution humaine requiert autant de soin que la plus délicate pièce de mécanisme; autrement, le cœur faillirait. La sauvegarde contre cette éventualité, c'est de prendre fréquemment une médecine tonique, et dans tout l'univers il a été prouvé que les

Pilules Roses du Dr Williams
n'ont pas d'égaux comme reconstituant du sang et des nerfs. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes sur le point d'un affaissement physique sont, grâce à ces pilules, redevenus forts, actifs et en mesure de vaquer aux affaires de chaque jour.
M. John Storey, de Maryland, comté de Pontiac, est bien connu dans la localité, et sa guérison d'une violente attaque de rhumatisme, par les Pilules Roses du Dr Williams, après l'insuccès de tout autre traitement, fournit une nouvelle preuve pour ce remède déjà si populaire. M. Storey expose comme suit les détails de sa maladie et de sa guérison:

"Il y a dix ans, je travaillais sur le C.P.R., section du Lac Supérieur. Exposé à tous les temps, je contractai un rhumatisme qui me rendit presque infirme et me fit souffrir énormément. Je dépensai plus de cent dollars en consultations et en remèdes, mais le mal s'aggrava toujours et je dus enfin quitter l'ouvrage. Le médecin me conseilla alors de suivre une cure d'eau, et je me rendis à Harrison Hot Springs, Colombie Anglaise. Après un séjour de huit semaines qui n'améliora en rien mon triste état, je suivis un traitement semblable à Green River Hot Springs, encore sans résultat appréciable. Découragé, je retournai chez moi pour me remettre à la culture, mais le rhumatisme m'empêcha de travailler. Quelqu'un me recommanda les Pilules Roses du Dr Williams, et je suivis son conseil. Les premières boîtes me firent quelque bien, et je continuai le remède avec confiance. Après en avoir pris seize boîtes, il ne restait plus aucune trace du terrible mal qui m'avait fait souffrir si longtemps et m'avait causé tant de dépense. Depuis dix-huit mois j'ai cessé de prendre le remède, et aucun symptôme de rhumatisme n'est revenu. J'en conclus que ma guérison est radicale."

Il y a plusieurs imitateurs qui font des affaires à même la réputation de cette grande médecine et l'on ne devrait pas perdre de vue que les imitations sont sans valeur, souvent dangereuses même. Il n'y a que les vraies pilules qui portent le plein terme "Dr. Williams Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe mise autour de la boîte. Si vous avez des doutes, écrivez directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ontario, et vous recevrez franco ces pilules au prix de 50 la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

STEAMERS MALCHANCEUX
Le steamer "Ashanti", qui est en cale-sèche à Lévis, et qui s'est échoué à Tessierville, près de Matane, venait à Montréal prendre une cargaison de foin pour l'Afrique. Le steamer "Agatti", qui s'est brisé aussi à Matane, dimanche, venait aussi chercher du foin pour l'Afrique.
Pas d'argent du gouvernement
"La Patrie" inspirée par le ministre des Travaux Publics dit que le gouvernement en est venu à la conclusion définitive qu'il ne peut voter, cette année, d'argent pour l'expédition du capitaine Bernier. Beaucoup de gens qui, dit-il, prennent intérêt à cette aventure, que l'on me permette de me servir de cette expression—regretteront la décision du gouvernement. Mais, nous sommes dans un siècle de positivisme. Il ne manque pas de gens qui croient que quand une chose ne rapporte point de profits immédiats, il ne faut point de Québec avec le Rév. J. A. Almond.

GUERIE

APRES HUIT ANNEES DE SOUFFRANCES

Mademoiselle Herminie Hotte

malade depuis plusieurs années, prend les PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard recouvre la santé; elle demande que son témoignage soit publié dans les journaux.

Lisez son Certificat et Profitez de son Expérience Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard



MADemoiselle HERMINIE HOTTE

Guérissent les cas les plus difficiles.

La Cie Medicale Franco-Coloniale, Cher Monsieur, - Pendant huit ans, j'ai horriblement souffert de maux de tête, douleurs dans le dos et les reins, manque d'appétit, mauvaise digestion et de faiblesse...

VOUS POUVEZ OBTENIR VOTRE GUERISON si vous souffrez de débilité générale, de faiblesse, de nervosité, de dyspepsie, de constipation, maux de tête, perte de sommeil, lassitude, d'affections de la peau, de désordres généraux.

Elles Guérissent les Hommes, les Femmes et les Enfants CONSULTATIONS GRATUITES, écrivez à nos Médecins ou venez les consulter à nos bureaux, cela ne vous coûtera absolument rien.

Advertisement for 'BEAUTE FORCE ET SANTE' medicine, including product image and contact information for La Cie Med. Franco-Coloniale.

Messieurs, Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boîte-échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE (Bonard) Nom. Adresse.

Une présomption d'un nouveau genre

Nous croyons avoir démontré que, d'après notre Code Civil, aussi bien que d'après notre droit ecclésiastique, deux catholiques ne peuvent valablement se marier devant un ministre protestant...

Il est bien évident que ces faits précis et certains doivent être antérieurs à l'acte qui est en cause, et que cet acte discuté, c'est-à-dire, dans l'espèce, le mariage devant le ministre...

La préoccupation malheureuse de M. Archibald lui a poussé dans un zéroïsme incroyable. En supposant, dit-il, sa supposition est la réalité même, que deux catholiques ne pourraient se marier devant un ministre protestant...

La France et le Maroc

Il était à prévoir que les événements dont l'Algérie est le théâtre depuis plusieurs mois, notamment l'occupation du Touat, donneraient à la question du Maroc un renouveau...

OBITUARE

Nous venons d'apprendre avec un profond chagrin la mort de dame Marie Malvin, épouse de M. L. J. Bernier, avocat et ancien magistrat...

Le Chemin de fer de la Baie des Chaleurs

Le gouvernement fédéral n'a pas oublié la population de la Baie des Chaleurs, dans la distribution de ses subsides, et nous l'en remercions bien cordialement...

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Une guerre interminable

Intéressante lettre du correspondant au Transvaal du "Times" de Londres. Une lettre du correspondant au Transvaal du "Times" de Londres, datée de Kroonstad, et au sujet de la guerre en cours, cause une grande émotion...

Une tragédie à Springfield

Charles J. Bloss se donne la mort avec un rasoir. Springfield, 16.-Charles J. Bloss, âgé de 27 ans, se donna la mort avec un rasoir...

AMOURS ROUGES

Sur les quais, sous les lampes électriques à mignon. Montréal, 18.-Les quelques promeneurs attirés sur les quais, à minuit, hier matin, ont été témoins d'une scène sanglante.

BELLES PEINTURES

On peut admirer, et de fait les passants sur la rue St-Jean, ne s'arrêtent pas à admirer les trois superbes toiles, trois grands tableaux exposés dans la vitrine du nouveau magasin de M. Louis Morency...

Les prisonniers boers

Les polémiques continuent, en Angleterre, au sujet du camp d'Ahmed-Nagar, Inde anglaise, où doivent être internés les prisonniers boers.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

FEUE MADAME POUILLIOT

Rivière du Loup, 18-Mme Yvonne Hudon, épouse de M. J. Camille Poulliott, avocat de cette ville, est décédée jeudi à l'âge de 29 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Une tragédie à Springfield

Charles J. Bloss se donne la mort avec un rasoir. Springfield, 16.-Charles J. Bloss, âgé de 27 ans, se donna la mort avec un rasoir...

AMOURS ROUGES

Sur les quais, sous les lampes électriques à mignon. Montréal, 18.-Les quelques promeneurs attirés sur les quais, à minuit, hier matin, ont été témoins d'une scène sanglante.

BELLES PEINTURES

On peut admirer, et de fait les passants sur la rue St-Jean, ne s'arrêtent pas à admirer les trois superbes toiles, trois grands tableaux exposés dans la vitrine du nouveau magasin de M. Louis Morency...

Les prisonniers boers

Les polémiques continuent, en Angleterre, au sujet du camp d'Ahmed-Nagar, Inde anglaise, où doivent être internés les prisonniers boers.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

Mort de M. Murphy

Montréal, 18.-M. P. S. Murphy est décédé, hier, à sa demeure, rue Ducharme, il était âgé de 80 ans.

La guerre du Transvaal

La nouvelle de la capture d'un millier de Boers d'un coup, nous arrive périodiquement comme celle de la fin prochaine de la guerre. Cependant, des Boers, malgré les milliers que les dépêches anglaises font ainsi capturer de temps à autres, il y en a toujours, et la guerre se prolonge tellement que l'on en est arrivé à la qualifier d'interminable.

Le dernier exploit de cette nature aurait été accompli par la colonne du général Guldron Blood, dans la région nord du Transvaal, et contre le commandant Viljoen, qui aurait perdu non seulement un millier de ses hommes faits prisonniers, mais aussi une grande quantité de munitions et de provisions. Naturellement, en pareil cas, mieux vaut croire que d'aller voir. Et puis il est arrivé si souvent que peu de jours après la publication de nouvelles de cette nature, on apprend qu'il n'en avait rien été ou bien que la chose avait été considérablement exagérée.

Au reste, il ne faut pas oublier que l'on n'est pas plus ni mieux renseigné aujourd'hui sur ce qui se passe dans l'Afrique Australe que nous l'avons été depuis le commencement des hostilités. La censure veille toujours, et règle générale, quand elle permet le passage de quelques nouvelles, ce n'est que pour montrer qu'un seul côté de la médaille.

Un fait incontestable cependant, c'est que la guerre se continue et que l'armée anglaise, malgré son effectif considérable, ne parvient pas à triompher des guerriers boers qui harcèlent sans cesse. D'ailleurs en Angleterre on ne se fait plus illusion sur la durée de cette guerre ni sur la somme énorme qu'elle va coûter finalement. Sir William Harcourt disait à la Chambre : " Avant la fin de la guerre vous aurez absorbé tous les deux cents millions qui constituaient l'économie de la dernière moitié du siècle."

De son côté, " Le London Speaker," faisait remarquer récemment que toute la diminution de la dette nationale opérée sous le règne de la reine Victoria, de 1837 à 1899, a été perdue par vingt mois de guerre dans l'Afrique Australe, et il estime que cette guerre a déjà coûté plus que toute la production d'or de cette région africaine jusqu'à présent. Le " London Speaker " conclut avec raison que les annales de l'empire anglais ne font mention d'aucune guerre comparable à celle qui se poursuit encore dans le Transvaal et dans l'Etat d'Orange.

Le vieux Kruger ne s'était pas trompé : Les deux petites républiques boers d'appartenance encore que particulièrement à l'Angleterre et déjà il lui en coûte un prix qui étonne le monde entier.

Les valeurs américaines ont beaucoup baissé hier encore, sur le marché de New-York. On attribue cette baisse aux nombreuses grèves qui viennent de se produire aux Etats-Unis.

On mentionne le nom de l'hon. Th. Chapais comme devant succéder à feu l'hon. M. Marchand, dans la Société Royale.

M. Edmond de Nevers remplacerait M. l'abbé Verreau, décédé récemment.

On annonce que M. Adjour Turcotte avocat, C. R., doit bientôt publier un volume contenant toutes les notes qu'il a prises depuis quinze ans, aux jugements rendus en Cour Supérieure à Québec.

Ce travail ne manquera pas d'être d'une grande utilité pour le Barreau et la magistrature.

M. Turcotte a dédié son ouvrage à M. J. E. Bédard, C. R., bâtonnier.

Notre confrère du "Daily Telegraph" proteste, comme nous, contre la vente de lots situés en face du manège militaire, dont nous avons parlé hier. Il dit que M. l'échevin Tanguay s'est mis immédiatement en communication avec Sir Wilfrid Laurier pour lui signaler l'extraordinaire erreur commise à ce sujet dans la ville, et il espère que le premier-ministre va s'empreser de la faire corriger.

Il n'y aurait tout simplement qu'à retirer de la vente les lots en question. Et il n'y a pas de doute que cela va se faire immédiatement, car il n'est pas possible que le gouvernement consente à se déposséder d'un terrain où bientôt s'élèveraient des maisons qui masqueraient presque complètement l'une de ses plus importantes propriétés en cette ville.

Le correspondant du " World " de New-York à Londres prétend que l'on jouë, à propos de la santé de Lord Salisbury, le premier ministre impérial, le même jeu que l'on a joué concernant la santé de la reine Victoria pendant les six mois qui ont précédé la mort de la regrettée souveraine.

Selon ses informations, Lord Salisbury est absolument ruiné de santé, et n'a plus la force ni l'énergie de remplir les multiples et lourds devoirs de sa charge de premier-ministre. Samedi dernier, le roi Edouard lui aurait conseillé de ne plus se sacrifier ainsi et de prendre un repos dont il a si grandement besoin. Le vieil homme d'Etat aurait refusé, car, d'après le correspondant du " World " il craint que sa retraite permette à M. Chamberlain d'arriver à la tête du parti unioniste et cela au détriment de M. Balfour. Cependant, il semble parfaitement entendu parmi les chefs du parti unioniste que c'est M. Balfour qui doit succéder à Lord

Salisbury comme premier-ministre.

On s'attend donc en Angleterre à une reconstruction prochaine du cabinet, à moins, cependant, que Lord Salisbury se rétablisse. Mais, étant donné son grand âge et son état de faiblesse, sous rétablissement paraît peu probable.

Le coût d'une greve

La sanglante greve d'Albany qui a été commencée le 7 mai courant, s'est terminée samedi dernier. Elle a duré onze jours et a coûté \$30,000 et deux pertes de vie. 30 personnes ont été blessées, 1,043 ouvriers ont pris part à la greve, et pour réprimer les désobéissances qui se sont produites et maintenir les grévistes en respect, il a fallu tenir sur pied, 3,140 hommes de troupes.

On porte à \$22,500 ce que les ouvriers ont perdu pendant ces onze jours de greve. La compagnie, de son côté, a fait une perte de pas moins de \$26,000, et les dommages causés dans la localité pendant cette greve sont évalués à \$32,000.

Et tous ces désordres, toutes ces pertes d'argent et de vie, pour en arriver finalement à une entente basée sur des concessions mutuelles ! Les grévistes ont obtenu une augmentation de gages et divers autres concessions auxquelles ils tenaient beaucoup. La compagnie pourra à l'avenir renvoyer de son service n'importe quel ouvrier sans s'occuper de son titre d'unioniste. De plus, il a été décidé entre les deux parties que toute proposition de greve devra être précédée d'un avis de 48 heures, et que si une greve est décidée elle ne devra prendre effet que six jours après la décision.

Il en est ainsi de presque toutes les grèves : ce n'est qu'après une rupture complète entre le Capital et le Travail, après des désordres et des pertes de chaque côté, souvent très considérables, que les parties trouvent enfin les moyens de s'entendre et de se rapprocher.

C'est bien dommage qu'avant l'adoption de toute mesure exerçant l'esprit de conciliation et de bonne entente ne se manifeste pas. Bien des malheurs seraient alors évités.

\$1,240,476

Le dernier budget supplémentaire

Le dernier budget supplémentaire de 1902 a été déposé à la Chambre des Communes.

Il contient \$4,948 pour le Sénat, dont \$1,000 pour la famille de feu le Dr J. Ross, et \$398 pour un employé belliqueux de ce vénérable corps qui était allé se battre en Afrique, où lui paie son salaire pendant son absence.

Pour le recensement, le gouvernement demande \$100,000 de plus. Voilà un petit crédit qui va mettre sur le tapis toute la question du paiement des énumérations.

Enfin, les Provinces Maritimes ne s'emblient pas. L'île du Prince Edouard a reçu son petit million, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse apparessent à leur tour.

La Nouvelle-Ecosse reçoit \$671,536, montant de l'arbitrage pour l'indemnité due par suite de la prise de possession de l'Eastern Extension Ry., par le gouvernement fédéral.

Le Nouveau-Brunswick a vu vertu d'un arbitrage, devoir recevoir pour le même motif, \$148,968 ; mais comme il attend le règlement depuis le 1er juillet 1894, on a ajouté à la somme \$126,523 d'intérêt, et quelques menus frais, ce qui met sa part à \$280,692.

Ottawa prend encore un petit morceau : Pour commencer un observatoire astronomique \$150,000 pour un télescope, \$15,000, et tout \$30,000.

Le département des travaux publics figure pour \$15,000, dont \$5,000 pour édifices publics à Fort William, et \$10,000 pour un quai à Caraque.

L'hon. M. Sifton obtient \$10,000 pour un relevé hydrographique du Lac Winipeg.

Le gouvernement fédéral se fend d'une somme additionnelle de \$25,000 pour les écoles des Territoires du Nord-Ouest. Voilà qui est fort bien.

Parmi les crédits divers : Pour outiller et faire fonctionner une Essayerie en Colombie Anglaise ou au Yukon, \$20,000.

Pour les dépenses de l'enquête sur la combine du papier, \$3,000.

Enfin, " last but not the least," pour l'achat des Dames Ursulines de Québec, de la propriété connue sous le nom de Plaines d'Abraham, \$80,000, comme nous l'avons annoncé hier. Le voyage de Québec a porté ses fruits.

Les sermons de l'hon. M. Dobell sont évanoués et, pour sa part il est parti à Londres étouffer les cris de sa conscience.

Cette tournée finale d'estimés présente une somme totale de \$1,240,476.

L'un comme l'autre

Une bronchite est la conséquence d'un rhume négligé. Si le BAUME RHUMAL guérit le rhume et prévient la bronchite, il guérit aussi la bronchite déclarée.

Condoléances

A une assemblée du comité de régie de la société Saint-Jean-Baptiste, tenue sous la présidence de M. Emile Dubé, président adjoint, secondé par M. G. J. Chagnon, vice-président : Que nous avons appris avec un profond regret la mort de Dame Yvonne Hudon, épouse de M. J. Camille Pouliot, avocat, président de la société Saint-Jean-Baptiste, de Fraserville.

Que la société désire exprimer à son Président ses plus vives sympathies à cette occasion.

Que les membres de cette société portent le deuil pendant un mois.

Que copie des présentes soit transmise à M. Pouliot et à la presse.

(Signé) : Emile Dubé, président adjoint ; A. Poisy, secrétaire archiviste. Vraie copie du procès-verbal demeuré aux archives de la société Saint-Jean-Baptiste.

J. A. FOISY, Secrétaire-archiviste. Fraserville, 20 mai, 1901.

La situation en Afrique

1000 Boers auraient été capturés

M. Kruger est toujours confiant

Londres, 20.—Un homme qui a réussi récemment à avoir un entretien avec M. Kruger, raconte que ce dernier a confiance en les Boers finront par gagner. Il n'a pas d'amitié pour les Anglais, car il considère que ce peuple a été induit en erreur. Il voudrait bien savoir si la guerre dans l'Afrique du sud n'a pas avancé la mort de la reine Victoria. Il a aussi déclaré qu'il ne croyait pas que Dieu délaisserait son peuple d'Israël.

Quand on lui a dit que le miracle qui devait sauver la cause boer se faisait quelque peu attendre, M. Kruger a répondu : " Un miracle ! N'est-ce donc pas un miracle de voir 15,000 hommes tenir tête à 250,000 autres ? "

Le Cap, 20.—Les journaux anglais prétendent que le général Beldon Blood vient de compléter un mouvement heureux contre les Boers au nord du Transvaal. Les colonies anglaises qui ont pris part aux opérations ont subi une grande étendue de terrain, elles ont mis en déroute tous les commandos qu'elles ont rencontrés et capturés 1,000 Boers, de grandes quantités de vivres, d'animaux et de charlots dans différents districts. Elles ont aussi obligé le gouvernement du Transvaal à déplacer de nouveau son siège.

Le général Blood dit que ses opérations au centre, avec le colonel Buller, sur son flanc gauche, et le général Kitchener, sur son flanc droit, le commandant Beer, le général Ben Viljoen, a tout abandonné, mais il a réussi à s'échapper avec quelques cavaliers. Les Boers n'ont opposé de résistance nulle part.

LA SITUATION

New-York, 20.—M. I. N. Ford, correspondant londonien de " The Tribune," de New-York, télégraphie : L'arrivée, à Southampton, de seize cents volontaires et la cordiale bienvenue offerte à ces combattants, à l'hôtel de ville St-Martin et aux Power Hamlets, sont des incidents qui indiquent que la guerre arrive lentement mais sûrement à sa fin.

Les dépêches du sud de l'Afrique indiquent la même chose. Le meilleur signe est qu'on a moins de voyageurs pour les Boers qui tiennent la campagne et ont encore de grandes difficultés. Il y a encore des bandes de guerrillas, mais les commandants anglais ne sont plus gênés par de traites espions et ils ont plus de facilités pour se renseigner sur ce qui se passe pour faire des prisonniers et capturer des armes et du matériel. Une nouvelle incursion des Boers dans la Colonie du Cap s'explique par la nécessité d'obtenir des provisions, et le nombre de malfaiteurs est insignifiant. Si les restes des commandos ne sont pas attrapés lorsqu'ils sont poursuivis, les Anglais leur enlèvent graduellement leurs chevaux et les fatiguent en les chassant constamment d'une place à une autre.

Les camps de réfugiés, les maris et les frères sont prisonniers, et l'ardeur pour la cause boer cède au désir intense de voir les Burgheers. Le travail de Kitchener ne peut être brillant, mais il se fait mécaniquement et parfaitement. District par district du Transvaal et du nord de la colonie de l'Orange sont balayés et les Boers sont harassés par un mouvement continu.

ON PARLE ENCORE DE DEWET

Cape Town, 20.—Huit cents Boers ont traversé la Rivière Orange, venant du Nord-Ouest et ont été ajoutés comme combattants aux commandos des districts de l'est.

Le dernier rapport reçu localise Dewet près des Philippolis, dans la Colonie de la Rivière Orange, à peu de distance de la ligne du Cap, avec quatre cents hommes et ses deux commandos de la Colonie. Les Boers Orange ont reçu l'ordre de traverser la Rivière Orange.

Plusieurs patrouilles anglaises ont été prises dans des embuscades.

Autour du monde

Paris, 20.—L'annonce d'une nouvelle course autour du monde par des reporters de journaux de différents pays provoque un très grand intérêt. Le départ aura lieu cette semaine. On s'attend à voir dépasser tous les précédents, parce que les voyageurs se serviront du chemin de fer transsibérien et non d'une vapeur, pour revenir de l'Extrême-Orient en Europe.

Certains prétendent que le voyage peut être fait dans une durée de 45 à 50 jours.

Au début il n'était pas question de course. " Matin " avait simplement qu'il allait envoyer Gaston Siegler pour s'assurer, par un voyage réel, combien il faudrait de temps à un touriste pour l'effectuer avec les moyens ordinaires de transport. Mais le lendemain, le " Journal " annonce qu'un de ses rédacteurs partirait dans une direction opposée, voir de New-York, en passant par les Indes, pour l'Extrême-Orient, du " Matin ". Alors le " Tageblatt " de Berlin, a donné ordre à son correspondant de Paris, de se tenir prêt à partir en même temps que les deux autres rédacteurs. Enfin hier, " Rumor " journal anglais, annonçait qu'il aurait un partant dans les conditions, on n'a pas le droit d'attréfer les moyens de transport particuliers, mais on peut choisir les lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur. Les paris sont déjà considérables. Chaque journal donne pour l'itinéraire une durée différente.

Voici celle qui n'est pas la plus réduite, mais qui a l'approbation de l'agence Cook : Paris, via Cherbourg à New-York 7 jours ; New-York à San Francisco, 5 jours ; San Francisco à Nagasaki, Japon, 20 jours ; Nagasaki à Vladivostok, par vapeur, 2 jours ; Vladivostok à Khabarovka, par chemin de fer, 1 jour ; Khabarovka à Strielsenk, par vapeur sur le fleuve l'Amour, 7 jours ; Strielsenk à Irkoutsk, par chemin de fer, 4 jours ; Irkoutsk à Saint-Petersbourg, 10 jours ; Saint-Petersbourg à Paris, 2 jours. Total 68 jours.

Le gouvernement russe, par l'entremise de son ambassadeur à Paris, a promis de veiller au confort et à la sûreté des correspondants des journaux à travers la Sibérie et la Mandchourie.

Les journaux publieront fréquemment des lettres et des télégrammes pour tenir constamment leurs lecteurs au courant des péripéties du voyage.

Le coût du voyage en 1re classe est évalué à 3,000 francs.

Reconnaissance à St-Antoine de Padoue pour faveur temporaire obtenue par son intervention, avec promesse de faire publier. H. V.

Profession religieuse

Vendredi, le 10 mai 1901, au Monastère des Soeurs Notre-Dame de Clément, ont eu lieu samedi dernier. Voici le résultat : Maire, M. Geo. Ball, par acclamation ; conseillers, No. 1, MM. Thomas Simard et Louis Caron, acclamation. Dans le bulletin No. 2, il y a eu 59 votes, M. J. A. Séguin a obtenu 59 votes, M. Julien Courteau, 53, M. H. Lacerte, 31. Les deux premiers sont élus. Quartier No. 3, MM. Narcisse Caron et Alfred Landry, acclamation.

Nicolet, 21.—Les élections municipales générales pour la ville de Nicolet, ont eu lieu samedi dernier. Voici le résultat : Maire, M. Geo. Ball, par acclamation ; conseillers, No. 1, MM. Thomas Simard et Louis Caron, acclamation. Dans le bulletin No. 2, il y a eu 59 votes, M. J. A. Séguin a obtenu 59 votes, M. Julien Courteau, 53, M. H. Lacerte, 31. Les deux premiers sont élus. Quartier No. 3, MM. Narcisse Caron et Alfred Landry, acclamation.

Les élections en Espagne

Une majorité pour le gouvernement

Madrid, 20.—Hier, ont eu lieu les élections pour la nouvelle chambre des députés. A Bilbao, il y a eu une querelle entre un ministériel et un socialiste, celui-ci a été tué. A Cuenca, faubourg de Bilbao, un autre individu a été tué.

De sérieux conflits ont eu lieu à Barcelone où M. Cubelles, commissaire chargé de surveiller les élections, a été tué d'un coup de poignard.

D'autres personnages ont été blessés, quelques-uns d'entr'eux très grièvement.

Les candidats demandant le " Home Rule " pour la Catalogne ont été élus.

Des désordres ont eu lieu, et il y a eu des blessés à Salamanca, Seville, Valencia, Badajoz et Almondoledo.

Tous les candidats ministériels ont été élus à Madrid.

Les résultats connus permettent de dire qu'il y a eu une majorité sérieuse en faveur du gouvernement.

En Andalousie, la grève des ouvriers employés aux travaux de l'agriculture prend d'alarmantes proportions.

Une découverte étrange

Sherbrooke, 20.—Un boucher de Theford Mines, M. Alphonse Hébert, a trouvé dans le corps d'un animal qu'il tué, quatre corps de deux pouces de longueur, plusieurs épingles et un grand nombre de broquets. Toute cette collection était fermement accrochée aux entrailles de la bête.

Pas d'hésitation

Entre tous les remèdes contre les affections de la gorge et des poumons, le plus vraiment efficace est le BAUME RHUMAL.

Nouvelles maritimes

Le steamer " Mexican " de la ligne Leyland, qui quitte notre port hier soir, avec un cargaison générale comprenant 65,769 minots de blé, 60,000 minots d'avoine, une grande quantité de pulpe venant des moulins de Chicoutimi, plusieurs milliers de sacs de fleur venant de Minneapolis, Etats-Unis, une quantité considérable de viande en conserves, venant de la maison Armour, de Chicago, et une quantité de marchandises. Toute cette cargaison est destinée à Liverpool.

Le steamer " Indian " aussi de la ligne Leyland, arrivé dix jours avant son temps, dans notre port, a remplacé le " Mexican " au quel des éleveurs du Grand Nord et a commencé à prendre sa cargaison. C'est l'inféction de la compagnie de piécer pour le moins 250,000 minots de grain à bord de ce steamer, en outre d'une quantité de pulpe assez considérable, déjà rendue sur les lieux.

Dans le courant de la journée de dimanche, vingt-quatre goélettes, venant du bas du fleuve sont entrées dans notre port.

LA LIGNE ELDER-DEMPSTER

M. D. W. Campbell, gérant général de la compagnie de navigation Elder-Dempster, arrivé d'un voyage en Angleterre, dit que les affaires de la compagnie n'ont jamais été si prospères et que tous les ports de l'Atlantique, les échanges seront de plus en plus nombreux.

La question de la classe des steamers qui conviendrait le mieux au service des passagers et au transport des marchandises par la route de St-Laurent a été aussi sérieusement discutée.

Les directeurs de Liverpool, dit M. Campbell, en sont venus à partager leur avis, savoir que sans un subside considérable donné par un service de steamers rapides, faisant 18 ou 20 nœuds l'heure, un navire avec une vitesse de 12 à 15 nœuds, pour transporter 12,000 tonnes de cargaison, avec des accommodations pour 1,000 passagers de première classe et 1,000 de troisième, serait le steamer qui donnerait les meilleurs résultats et pourrait rivaliser avec succès par les revenus de transport d'une forte cargaison avec les navires à grande vitesse, qui ne transporteraient que peu de fret. Un vapeur de 12,000 tonnes pourrait servir avec succès pour le trafic du coton et autres.

Notre expérience de l'hiver dernier, dit M. Campbell, a prouvé que les bateaux d'une grande capacité de tonnage comme ceux de la classe du " Montfort " pour le trafic de St-Jean et de Portland, et sans les recettes apportées par le transport des passagers, donneraient environ une perte de £1,000 à £1,200 par chaque voyage.

M. Campbell dit que, pour la saison qui vient de s'ouvrir, la Cie promet un service plus effectif que l'an dernier, car le gouvernement impérial n'aura pas à se servir de ses steamers et puis, la Cie va avoir à son service un nouveau steamer le " Lac Manibou " qui commencera son service le 25 du courant. Cinq autres navires sont actuellement en construction dont une couple seront affectés au service de la route de St-Laurent.

Parlant de l'achat de la ligne Leyland, par Pierpont Morgan, M. Campbell dit que les Américains ont acheté ces steamers à cause de l'augmentation de leur commerce d'exportation depuis l'acquisition des Philippolis et d'Hayward. Cela n'empêchera pas les autres compagnies anglaises de faire concurrence aux Américains.

Le " Lake Simcoe " qui partira pour son premier voyage le 28 juin, augmentera le service de la compagnie. Ce vapeur a été complètement réparé aux chantiers de " Laird et Fils " de Birkenhead, il aura une vitesse de 16 nœuds à l'heure, et pourra ainsi parcourir en cinq jours la distance entre Queenstown et Rimouski.

Déjà sur les chantiers de la Clyde, on achève de construire cinq steamers d'une capacité de 6,000 tonnes. Plusieurs de ces nouveaux navires serviront au service de St-Laurent pour Bristol et deux autres au trafic de l'Afrique.

Elections municipales à Nicolet

Nicolet, 21.—Les élections municipales générales pour la ville de Nicolet, ont eu lieu samedi dernier. Voici le résultat : Maire, M. Geo. Ball, par acclamation ; conseillers, No. 1, MM. Thomas Simard et Louis Caron, acclamation. Dans le bulletin No. 2, il y a eu 59 votes, M. J. A. Séguin a obtenu 59 votes, M. Julien Courteau, 53, M. H. Lacerte, 31. Les deux premiers sont élus. Quartier No. 3, MM. Narcisse Caron et Alfred Landry, acclamation.

Les élections en Espagne

Une majorité pour le gouvernement

Madrid, 20.—Hier, ont eu lieu les élections pour la nouvelle chambre des députés. A Bilbao, il y a eu une querelle entre un ministériel et un socialiste, celui-ci a été tué. A Cuenca, faubourg de Bilbao, un autre individu a été tué.

De sérieux conflits ont eu lieu à Barcelone où M. Cubelles, commissaire chargé de surveiller les élections, a été tué d'un coup de poignard.

D'autres personnages ont été blessés, quelques-uns d'entr'eux très grièvement.

Les candidats demandant le " Home Rule " pour la Catalogne ont été élus.

Des désordres ont eu lieu, et il y a eu des blessés à Salamanca, Seville, Valencia, Badajoz et Almondoledo.

Tous les candidats ministériels ont été élus à Madrid.

Les résultats connus permettent de dire qu'il y a eu une majorité sérieuse en faveur du gouvernement.

En Andalousie, la grève des ouvriers employés aux travaux de l'agriculture prend d'alarmantes proportions.

Une découverte étrange

Sherbrooke, 20.—Un boucher de Theford Mines, M. Alphonse Hébert, a trouvé dans le corps d'un animal qu'il tué, quatre corps de deux pouces de longueur, plusieurs épingles et un grand nombre de broquets. Toute cette collection était fermement accrochée aux entrailles de la bête.

Pas d'hésitation

Entre tous les remèdes contre les affections de la gorge et des poumons, le plus vraiment efficace est le BAUME RHUMAL.

Nouvelles maritimes

Le steamer " Mexican " de la ligne Leyland, qui quitte notre port hier soir, avec un cargaison générale comprenant 65,769 minots de blé, 60,000 minots d'avoine, une grande quantité de pulpe venant des moulins de Chicoutimi, plusieurs milliers de sacs de fleur venant de Minneapolis, Etats-Unis, une quantité considérable de viande en conserves, venant de la maison Armour, de Chicago, et une quantité de marchandises. Toute cette cargaison est destinée à Liverpool.

Le steamer " Indian " aussi de la ligne Leyland, arrivé dix jours avant son temps, dans notre port, a remplacé le " Mexican " au quel des éleveurs du Grand Nord et a commencé à prendre sa cargaison. C'est l'inféction de la compagnie de piécer pour le moins 250,000 minots de grain à bord de ce steamer, en outre d'une quantité de pulpe assez considérable, déjà rendue sur les lieux.

Dans le courant de la journée de dimanche, vingt-quatre goélettes, venant du bas du fleuve sont entrées dans notre port.

LA LIGNE ELDER-DEMPSTER

M. D. W. Campbell, gérant général de la compagnie de navigation Elder-Dempster, arrivé d'un voyage en Angleterre, dit que les affaires de la compagnie n'ont jamais été si prospères et que tous les ports de l'Atlantique, les échanges seront de plus en plus nombreux.

La question de la classe des steamers qui conviendrait le mieux au service des passagers et au transport des marchandises par la route de St-Laurent a été aussi sérieusement discutée.

Les directeurs de Liverpool, dit M. Campbell, en sont venus à partager leur avis, savoir que sans un subside considérable donné par un service de steamers rapides, faisant 18 ou 20 nœuds l'heure, un navire avec une vitesse de 12 à 15 nœuds, pour transporter 12,000 tonnes de cargaison, avec des accommodations pour 1,000 passagers de première classe et 1,000 de troisième, serait le steamer qui donnerait les meilleurs résultats et pourrait rivaliser avec succès par les revenus de transport d'une forte cargaison avec les navires à grande vitesse, qui ne transporteraient que peu de fret. Un vapeur de 12,000 tonnes pourrait servir avec succès pour le trafic du coton et autres.

Notre expérience de l'hiver dernier, dit M. Campbell, a prouvé que les bateaux d'une grande capacité de tonnage comme ceux de la classe du " Montfort " pour le trafic de St-Jean et de Portland, et sans les recettes apportées par le transport des passagers, donneraient environ une perte de £1,000 à £1,200 par chaque voyage.

M. Campbell dit que, pour la saison qui vient de s'ouvrir, la Cie promet un service plus effectif que l'an dernier, car le gouvernement impérial n'aura pas à se servir de ses steamers et puis, la Cie va avoir à son service un nouveau steamer le " Lac Manibou " qui commencera son service le 25 du courant. Cinq autres navires sont actuellement en construction dont une couple seront affectés au service de la route de St-Laurent.

L'EXPOSITION PAN-AMERICAINE

OUVERTURE OFFICIELLE

Buffalo, N. Y., 20.—En présence d'un immense concours venu de toutes les directions, l'ouverture officielle de l'Exposition Pan-Américaine a eu lieu. La température était magnifique. La journée a commencé par un beau temps, dans lequel figuraient des personnes de toutes les parties du monde, et s'est terminée par un bombardement et une brillante illumination électrique. Au milieu du jour, on a procédé aux cérémonies ordinaires de l'ouverture. Partout des drapeaux avaient été hissés dans la ville et les foules circulant en habit de gala et se mêlant aux divers uniformes militaires, le tout produisant un superbe effet.

Malgré que le temps fut nuageux, il n'a pas plu de la journée.

Les entrées pour le premier jour ont été de 8 heures, a. m., jusqu'à 11 heures, p. m., de 101,687, et cela n'a été pas les milliers de personnes qui sont entrées par la Lincoln Parkway, en formant partie de la parade.

Les usines de la Can. Loc. Works

On assure qu'elles seront transférées de Kingston à Québec

Kingston, 20.—On annonce de bonne source que les actionnaires de la Canadian Locomotive Works ont décidé de transférer leurs usines à Québec. Les plans des édifices projetés dans la capitale provinciale, sur le terrain des promoteurs de l'est, ont été préparés. Un actionnaire a dit à ce propos : " La Locomotive Works a maintenu un superbe appui financier, et cela joint à l'appui que cette industrie reçoit du gouvernement, une splendide perspective d'expansion lui est offerte. A Kingston les usines ne peuvent pas s'étendre beaucoup de l'espace limitée à leur disposition, et aussi parce que les communications de chemin de fer ne sont pas satisfaisantes. Six grands chemins de fer convergent sur Québec. M. Hartly est désireux de maintenir les usines à Kingston, mais M. Haney, l'un des associés, est en faveur du transfert ; conséquemment, les usines doivent partir, et lorsque le transfert sera un fait accompli, ce qui restera ici pourra facilement permettre à une autre compagnie de continuer.

Les trois rois de l'Amérique

Paris, 20.—Les faits et gestes de M. J. Pierpont Morgan continuent à fournir aux journaux du boulevard une copie abondante. Le " Gaulois " publie un long article consacré aux " Trois rois de l'Amérique " qui, d'après lui, seraient M. Morgan, Rockefeller et Carnegie. Les commentaires de la presse parisienne, dans leur ensemble, sont plutôt bienveillants, surtout pour M. Morgan, et l'on rappelle que son père souscrivit un emprunt français pendant les jours les plus noirs de la guerre franco-prussienne. M. Morgan continue à jouer d'un jeu sage et excellent, et trouve le

La politique en France

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE
Paris, 16.—M. Delcassé a fait à la chambre des députés une déclaration politique tout à fait inattendue; pendant que M. Castelnau insistait fortement pour une interpellation sur l'alliance franco-russe, M. Delcassé a parlé des événements de Toulon...

LA GREVE A ALBANY

La Garde Nationale fait feu sur la foule
Albany, N. Y., 16.—Albany semble être en état de siège; partout on rencontre des troupes; on y comptait le soir 2,765 hommes de la milice et 50 policemen...

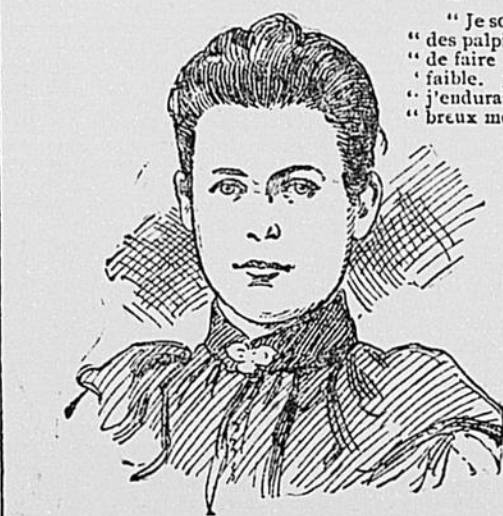
La Question de Clandestinité

Dans une autre affaire Delpit
Important jugement de la Cour de Révision
Présidée par les hon. juges Mathieu, Curran et Lemieux
La cour de Révision à Montréal, a rendu un jugement très important hier matin dans une demande en annulation de mariage à peu près semblable à la célèbre affaire Delpit-Côté...

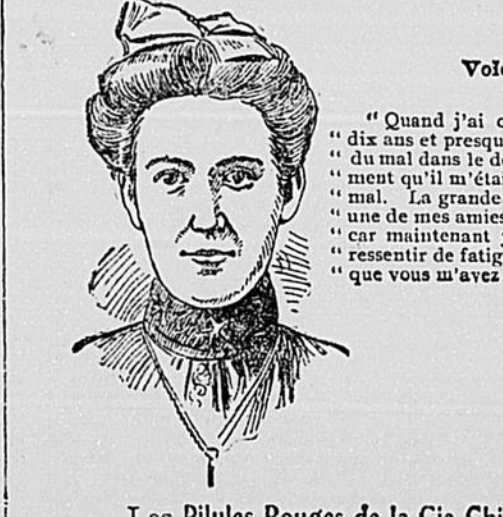
Mme LOUIS BELCOURT et Mlle MAY BURKE

Souffraient d'une faiblesse extrême, se font traiter, sans résultat, par un grand nombre de Médecins, et après plusieurs années de souffrances et de découragement, se guérissent par l'usage seul des Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Rien n'est plus propre à amener des troubles et des maladies chez les femmes que la PAUVRETE DU SANG. Les femmes au sang pauvre sont pâles et faibles. Elles manquent d'appétit et leur digestion se fait mal. Elles ont des palpitations de cœur au moindre effort qu'elles font...



Voici ce que dit MADAME BELCOURT:
"Je souffrais depuis quatre ans d'une grande faiblesse de sang. J'avais des palpitations de cœur et souvent mal à la tête. Il m'était bien difficile de faire mon ouvrage et le moindre effort que je faisais me rendait bien faible..."



Voici aussi ce que nous écrit Mlle BURKE:
"Quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges j'étais malade depuis dix ans et presque incapable de faire quoique ce soit. Mon estomac me faisait mal et je n'avais rien mangé pendant plusieurs jours..."

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine doivent être prises avec persévérance et patience, car une femme qui souffre de faiblesse de sang depuis des mois et des années ne peut pas être guérie en quelques jours.

AVIS A NOS PATIENTES. Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons retranché le nom du Dr. Coderre de tous nos remèdes. Nos PILULES ROUGES, seront donc connues à l'avenir sous le nom de: PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
Dépt. Méd., No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Les dames de Québec et des environs qui désireront consulter les médecins spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, devront s'adresser par écrit, jusqu'à nouvel ordre, au bureau principal à Montréal, qui se trouve au No. 274 de la rue St-Jacques, comme par le passé.

Meurtre à Montréal

Montréal, 16.—Un meurtre a été commis à Ste-Clotilde, l'un des faubourgs de Montréal, ce soir. Madame Louise Lefebvre, une jeune femme nouvellement mariée, a reçu une balle dans la tête, tirée par un nommé Joseph Lepin, un jeune homme de 36 ans, qui pensionnait avec elle et son mari. Madame Lefebvre tenait un étal de fruits sur la rue Notre-Dame, à Ste-Clotilde.

Incendie à Ste-Julie, Somerset

Ste-Julie, 17.—A 2.30 heures du matin, le feu se déclarait dans l'écurie de M. Pierre Comtois, boucher, et se communiqua à sa maison, qui a été entièrement détruite ainsi que la forge de son frère, M. Isaac Comtois. On n'a pu sauver que la boutique de M. Edouard Demers. On a pu réussir à la sauver d'une complète destruction. Heureusement pour M. Demers, cur sa boutique en feu aurait incendié sa maison et la tannerie de M. S. Foullet, qui l'avoisine, grande bâtisse à deux étages.

La visite royale

La nouvelle que le duc et la duchesse de York viendront à Québec, en premier lieu, a causé beaucoup de plaisir aux citoyens de l'ancienne capitale du Canada. On a beaucoup parlé surtout de la réception à faire au duc et à la duchesse de York, et on a cru que le gouvernement profiterait de cette occasion pour faire une brillante démonstration. L'hon. Chs. Fitzpatrick a annoncé, hier soir, que lorsque le steamer "Ophir", portant leurs Altesses Royales, sera signalé dans notre port, il y aura un défilé militaire à Québec, qui jettera dans l'ombre tout ce qui s'est fait jusqu'à présent en notre cité en fait de démonstration militaire. C'est l'intention du gouvernement, a dit M. Fitzpatrick, qu'en cette occasion, toutes les troupes de la province soient mobilisées ici, pour prendre part dans la réception. Bien plus, pendant que le parti Royal sera ici, le gouvernement a l'intention de leur faire présider la pose de la première pierre du monument national qui devra commémorer les Canadiens qui ont combattu dans le Sud africain; ce monument sera érigé sur les Plaines d'Abraham. Cette nouvelle sera bien accueillie par tous ceux qui sont intéressés à ce que Québec devienne de nouveau la forteresse militaire anglaise.

La picote à St-Jérôme

St-Jérôme, 17.—La picote est enfin dans nos murs. On nous en mentionne plusieurs cas. Le Dr Beaudry, inspecteur du bureau d'hygiène de Montréal, est ici depuis quelque temps pour aviser aux moyens d'empêcher cette terrible maladie de se répandre. Le Dr Beaudry dit que c'est la "vraie picote" qui existe dans nos parages. Dans un rang de la paroisse "appelée Côte John", les gens sont en quarantaine et quelqu'un est chargé spécialement de les surveiller, afin de prendre toutes les précautions nécessaires.

Un éboulis

Dans la rue Sous-le-Cap
Un sérieux éboulis a eu lieu hier après-midi vers les quatre heures dans la rue Sous-le-Cap, en arrière de la maison de M. Montreuil, marchand. Cette maison est occupée par deux locataires. Madame Arsenault au premier étage et M. Cauvfield au second. Madame Arsenault était occupée à laver du linge dans la cour, en arrière de la maison, lorsqu'elle entendit un bruit sourd dans le cap. Sans prendre le temps de lever la tête vers la cime du cap, elle empoigna son enfant qui jouait près d'elle et courant entra dans la maison, et sortit par la porte d'avant.

Incendie à Ste-Julie, Somerset

Ste-Julie, 17.—A 2.30 heures du matin, le feu se déclarait dans l'écurie de M. Pierre Comtois, boucher, et se communiqua à sa maison, qui a été entièrement détruite ainsi que la forge de son frère, M. Isaac Comtois. On n'a pu sauver que la boutique de M. Edouard Demers. On a pu réussir à la sauver d'une complète destruction. Heureusement pour M. Demers, cur sa boutique en feu aurait incendié sa maison et la tannerie de M. S. Foullet, qui l'avoisine, grande bâtisse à deux étages.

Vente de lots à bâtir

En arrière de la Grande-Allée
Le gouvernement offre en vente, par une annonce publiée dans ses organes à Québec, les lots situés en arrière de la Grande-Allée, depuis le Patinoir jusqu'à la prison. Une nouvelle avenue de 100 pieds de large, parallèle à la Grande-Allée, et qui portera le nom de "Avenue Laurier", est tracée, et ira déboucher dans l'avenue Ste-Genève, sur le Cap.

Meurtre à Montréal

Montréal, 16.—Un meurtre a été commis à Ste-Clotilde, l'un des faubourgs de Montréal, ce soir. Madame Louise Lefebvre, une jeune femme nouvellement mariée, a reçu une balle dans la tête, tirée par un nommé Joseph Lepin, un jeune homme de 36 ans, qui pensionnait avec elle et son mari. Madame Lefebvre tenait un étal de fruits sur la rue Notre-Dame, à Ste-Clotilde.

Incendie à Ste-Julie, Somerset

Ste-Julie, 17.—A 2.30 heures du matin, le feu se déclarait dans l'écurie de M. Pierre Comtois, boucher, et se communiqua à sa maison, qui a été entièrement détruite ainsi que la forge de son frère, M. Isaac Comtois. On n'a pu sauver que la boutique de M. Edouard Demers. On a pu réussir à la sauver d'une complète destruction. Heureusement pour M. Demers, cur sa boutique en feu aurait incendié sa maison et la tannerie de M. S. Foullet, qui l'avoisine, grande bâtisse à deux étages.

La picote à St-Jérôme

St-Jérôme, 17.—La picote est enfin dans nos murs. On nous en mentionne plusieurs cas. Le Dr Beaudry, inspecteur du bureau d'hygiène de Montréal, est ici depuis quelque temps pour aviser aux moyens d'empêcher cette terrible maladie de se répandre. Le Dr Beaudry dit que c'est la "vraie picote" qui existe dans nos parages. Dans un rang de la paroisse "appelée Côte John", les gens sont en quarantaine et quelqu'un est chargé spécialement de les surveiller, afin de prendre toutes les précautions nécessaires.

Un éboulis

Dans la rue Sous-le-Cap
Un sérieux éboulis a eu lieu hier après-midi vers les quatre heures dans la rue Sous-le-Cap, en arrière de la maison de M. Montreuil, marchand. Cette maison est occupée par deux locataires. Madame Arsenault au premier étage et M. Cauvfield au second. Madame Arsenault était occupée à laver du linge dans la cour, en arrière de la maison, lorsqu'elle entendit un bruit sourd dans le cap. Sans prendre le temps de lever la tête vers la cime du cap, elle empoigna son enfant qui jouait près d'elle et courant entra dans la maison, et sortit par la porte d'avant.

Incendie à Ste-Julie, Somerset

Ste-Julie, 17.—A 2.30 heures du matin, le feu se déclarait dans l'écurie de M. Pierre Comtois, boucher, et se communiqua à sa maison, qui a été entièrement détruite ainsi que la forge de son frère, M. Isaac Comtois. On n'a pu sauver que la boutique de M. Edouard Demers. On a pu réussir à la sauver d'une complète destruction. Heureusement pour M. Demers, cur sa boutique en feu aurait incendié sa maison et la tannerie de M. S. Foullet, qui l'avoisine, grande bâtisse à deux étages.

Meurtre à Montréal

Montréal, 16.—Un meurtre a été commis à Ste-Clotilde, l'un des faubourgs de Montréal, ce soir. Madame Louise Lefebvre, une jeune femme nouvellement mariée, a reçu une balle dans la tête, tirée par un nommé Joseph Lepin, un jeune homme de 36 ans, qui pensionnait avec elle et son mari. Madame Lefebvre tenait un étal de fruits sur la rue Notre-Dame, à Ste-Clotilde.

Incendie à Ste-Julie, Somerset

Ste-Julie, 17.—A 2.30 heures du matin, le feu se déclarait dans l'écurie de M. Pierre Comtois, boucher, et se communiqua à sa maison, qui a été entièrement détruite ainsi que la forge de son frère, M. Isaac Comtois. On n'a pu sauver que la boutique de M. Edouard Demers. On a pu réussir à la sauver d'une complète destruction. Heureusement pour M. Demers, cur sa boutique en feu aurait incendié sa maison et la tannerie de M. S. Foullet, qui l'avoisine, grande bâtisse à deux étages.

La picote à St-Jérôme

St-Jérôme, 17.—La picote est enfin dans nos murs. On nous en mentionne plusieurs cas. Le Dr Beaudry, inspecteur du bureau d'hygiène de Montréal, est ici depuis quelque temps pour aviser aux moyens d'empêcher cette terrible maladie de se répandre. Le Dr Beaudry dit que c'est la "vraie picote" qui existe dans nos parages. Dans un rang de la paroisse "appelée Côte John", les gens sont en quarantaine et quelqu'un est chargé spécialement de les surveiller, afin de prendre toutes les précautions nécessaires.

Un éboulis

Dans la rue Sous-le-Cap
Un sérieux éboulis a eu lieu hier après-midi vers les quatre heures dans la rue Sous-le-Cap, en arrière de la maison de M. Montreuil, marchand. Cette maison est occupée par deux locataires. Madame Arsenault au premier étage et M. Cauvfield au second. Madame Arsenault était occupée à laver du linge dans la cour, en arrière de la maison, lorsqu'elle entendit un bruit sourd dans le cap. Sans prendre le temps de lever la tête vers la cime du cap, elle empoigna son enfant qui jouait près d'elle et courant entra dans la maison, et sortit par la porte d'avant.

AVIS A NOS PATIENTES

Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons retranché le nom du Dr. Coderre de tous nos remèdes. Nos PILULES ROUGES, seront donc connues à l'avenir sous le nom de: PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
Dépt. Méd., No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Les dames de Québec et des environs qui désireront consulter les médecins spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, devront s'adresser par écrit, jusqu'à nouvel ordre, au bureau principal à Montréal, qui se trouve au No. 274 de la rue St-Jacques, comme par le passé.

Meurtre à Montréal

Montréal, 16.—Un meurtre a été commis à Ste-Clotilde, l'un des faubourgs de Montréal, ce soir. Madame Louise Lefebvre, une jeune femme nouvellement mariée, a reçu une balle dans la tête, tirée par un nommé Joseph Lepin, un jeune homme de 36 ans, qui pensionnait avec elle et son mari. Madame Lefebvre tenait un étal de fruits sur la rue Notre-Dame, à Ste-Clotilde.

Incendie à Ste-Julie, Somerset

Ste-Julie, 17.—A 2.30 heures du matin, le feu se déclarait dans l'écurie de M. Pierre Comtois, boucher, et se communiqua à sa maison, qui a été entièrement détruite ainsi que la forge de son frère, M. Isaac Comtois. On n'a pu sauver que la boutique de M. Edouard Demers. On a pu réussir à la sauver d'une complète destruction. Heureusement pour M. Demers, cur sa boutique en feu aurait incendié sa maison et la tannerie de M. S. Foullet, qui l'avoisine, grande bâtisse à deux étages.

La picote à St-Jérôme

St-Jérôme, 17.—La picote est enfin dans nos murs. On nous en mentionne plusieurs cas. Le Dr Beaudry, inspecteur du bureau d'hygiène de Montréal, est ici depuis quelque temps pour aviser aux moyens d'empêcher cette terrible maladie de se répandre. Le Dr Beaudry dit que c'est la "vraie picote" qui existe dans nos parages. Dans un rang de la paroisse "appelée Côte John", les gens sont en quarantaine et quelqu'un est chargé spécialement de les surveiller, afin de prendre toutes les précautions nécessaires.

Un éboulis

Dans la rue Sous-le-Cap
Un sérieux éboulis a eu lieu hier après-midi vers les quatre heures dans la rue Sous-le-Cap, en arrière de la maison de M. Montreuil, marchand. Cette maison est occupée par deux locataires. Madame Arsenault au premier étage et M. Cauvfield au second. Madame Arsenault était occupée à laver du linge dans la cour, en arrière de la maison, lorsqu'elle entendit un bruit sourd dans le cap. Sans prendre le temps de lever la tête vers la cime du cap, elle empoigna son enfant qui jouait près d'elle et courant entra dans la maison, et sortit par la porte d'avant.

AVIS A NOS PATIENTES

Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons retranché le nom du Dr. Coderre de tous nos remèdes. Nos PILULES ROUGES, seront donc connues à l'avenir sous le nom de: PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
Dépt. Méd., No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Les dames de Québec et des environs qui désireront consulter les médecins spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, devront s'adresser par écrit, jusqu'à nouvel ordre, au bureau principal à Montréal, qui se trouve au No. 274 de la rue St-Jacques, comme par le passé.

NOTRE-DAME DU BON-SECOURS

Suspecte ! La toute mignonne gracieuse et charitable baronne de Blanquefort avait été enfermée dans une prison de Bordeaux comme suspecte, sous le régime de la Terreur.

Au moment où elle avait été arrê- tée, son mari était absent. Circon- stance heureuse, qui lui laissait du dehors un protecteur; un protecteur sans influence et qui ne pouvait que se compromettre en cherchant à la sau- ver, mais dont elle espérait un mira- cle, avec la foi naïve de toute femme aimante en la puissance de l'homme au.

Les jours s'écoulaient tristement. La jeune femme n'ignorait pas que l'é- chafaud était en permanence; et cha- que heure diminuait les chances de salut.

Un jour la prison s'emplit de sus- pectés, elle vit entrer dans sa cel- lule une jeune femme qu'on lui don- nait pour compagne. La nouvelle venue était Mme de Fontenay.

M. de Blanquefort et M. de Fon- tenay étaient connus, et les deux femmes avaient passé quelques jour- nées de tête ensemble à Paris.

Dès qu'elles furent seules, elles s'em- brassèrent, la baronne de Blanquefort en pleurant, Mme de Fontenay plus calme et plus confiante, car elle avait obtenue la permission de voir Tallien avant d'être conduite à l'échafaud.

—Espérez ! lui dit Mme de Fon- tenay. Nous sommes trop jeunes pour mourir. J'ai le pressentiment que nous ne mourons pas.

Elles respirèrent rapprochées, une journée à peine.

Mme de Fontenay, mandée le soir, après de Tallien, ne reparut plus dans la prison.

Et le désespoir s'empara de la petite baronne. Sans nouvelles de son mari ni du monde extérieur elle con- sidérait désormais, sa cellule comme l'antichambre de la tombe. Pourtant, au bout de quelques semaines, elle se reprit à espérer. La prison, il est vrai, se vidait, mais celles qui s'en allaient parlaient joyeuses ! Elles n'allaient donc pas à la mort ! Et d'autres ne venaient point prendre leur place ! Les pourvoyeurs se lais- saient donc ! Un peu de clémence tomberait peut-être aussi sur elle.

Un matin, un goélier lui dit : —Vous êtes libre !

Elle tressailla et se précipita en présence et prit assez haut :

—Notre-Dame de Bon-Secours, merci ! murmura-t-elle.

Le goélier regarda Mme de Blanquefort d'un air profondément étonné.

—Vous n'avez communiqué avec personne depuis un mois, madame ? interrogea-t-il.

—Vous le savez bien, répondit-elle.

—Alors... comment se fait-il que vous sachiez le nom de la personne à qui vous devez la liberté ?

—Que voulez-vous dire ?

—Vous venez de remercier Notre-Dame de Bon-Secours.

—Eh bien ?

—Eh ! bien, c'est elle.

—Quel elle ? Je ne vous comprends pas.

—Celle qui vous délivra s'appelle Notre-Dame de Bon-Secours.

Mme de Blanquefort se railla. Elle railla d'instinct de ce rustre. Elle eut la tentation de hausser les épaules.

Il continua :

—Vous la connaissez bien ; elle a été votre compagne de cellule, vous avez pleuré son départ ; elle s'est sou- venue de vous !

—Mme de Fontenay ?

—Non, Tallien.

—Mme Tallien ? C'est Mme de Fon- tenay qui était ma compagne.

—Où, mais c'est Mme Tallien qui vous délivra !

—De grâce, expliquez-moi ce mys- tère.

—Chut ! Je vous en ai dit assez.

—Mais... Notre-Dame de Bon-Secours ?

Le débardeur avait tiré de sa poche une clef...

Il prit la clef et ouvrit la porte de l'hôtel rapidement; et après s'être assuré que la rue était déserte, il avait fait entrer la baronne dans la mai- son vide et silencieuse.

Il prit la clef et ouvrit la porte de l'hôtel rapidement; et après s'être assuré que la rue était déserte, il avait fait entrer la baronne dans la mai- son vide et silencieuse.

—Lequel ?

—Ta charité !

—Avare, tu me reproches toujours cela !

—Non, je te signale un péril. Tu es si bonne, si exceptionnellement charitable et donneuse, que tu sem- blais faire de la propagande en fa- veur d'un personnage ou d'une idée. C'est pourquoi déjà tu es arrêtée.

—La bonté, en ces temps, tend sou- vent à Modène ton cœur.

—Ils t'ont donc enfermée sans être inquiétés, se dirigeant vers l'Espa- gne.

A petites étapes, tantôt à pied, tantôt à cheval, tantôt en voiture, co- cochant dans les auberges, s'attardant devant les sites pittoresques, en jeu- nes mariés amoureux plutôt qu'en fugitifs, ils arrivèrent à Bayonne, où ils séjournèrent sans préjudice.

Puis ils longerent le rivage de l'océan et se représentèrent à Saint-Jean-de-Luz.

Partout, la baronne, ivre de sa li- berté, avait marqué son passage par sa joie de vivre, par ses libéralités princières, qui avaient attiré sur elle l'attention des jaloux.

Tous les mécontents de la route royale, tous les hôtelets des régions pa- roissées n'avaient pas essayé de per- cer le mystère de cette fuite qui s'étalait si fastueusement, de cet exo- tisme qui ressemblait fort à un voyage de noces ! Mais les émisseurs de Pa- ris, en évêques, dénoncateurs à gages, s'expliquaient difficilement ce genre d'existence sereine en des temps troublés.

A Saint-Jean-de-Luz, la baronne éprouva un enthousiasme d'enfant. Entre la mer et les montagnes, sans ce paysage de rêve, elle avait redou- blé ses forces aimantes et son activi- té charitable. Son mari dut s'inter- poser. Elle semait fur. Elle en don- nait, elle pêchait, à toutes les cascarottes, dont le chatoyant lé- gendaire, lorsqu'elle courait, portant en équilibre sur la tête, les cor- belles chargées de sardines fraîches.

Un matin, ils avaient loué des mu- les pour aller jusqu'au pied de la Pyramide. Ils voulaient gravir la monta- gne et jouir du merveilleux panorama des Basses-Pyrénées.

Et, sur son passage, elle était si jo- lie et si gracieuse que les enfants, les femmes et les hommes s'arrêtaient en admiration. Alors, pour les remer- ciers, s'ils étaient pauvres, elle leur faisait l'aumône.

Le baron de Blanquefort présentait l'imprudence qu'elle commettait et renouvelait tous les jours.

—Amie, lui disait-il, nous n'avons pas encore passé la frontière ; n'attire pas l'attention sur nous.

—Quand nous ne serons plus en France, répondit-elle, je garderai mon argent, pour le donner à notre re- tour, à des Français.

Avant de sortir de la ville, elle fit arrêter le petit guide qui conduisait sa mule. Deux bouquins lui tendaient des fleurs qu'elle ne pouvait refuser. La plus petite, mignonne et frêle, offrait un bouquet avec une ins- tance si gracieuse !

Le baron, en avant, maugréait, tempêtait, jurait pour la première fois de sa vie :

—Sa charité nous perdra !

Mme de Blanquefort prit le bou- quet, donna une pièce blanche à l'en- fant, et rejoignit son mari en respi- rant les fleurs.

Elle fit elle-même, pendant que les deux mules mordaient, côte à côte.

—Quel donc, mon ami ?

—Il y a un billet dans le bouquet !

—Un billet ? lisez-le. Décidément votre charité provoque des avanta- ges... lisez.

Elle déplaça le papier. Ils étaient en ce moment hors de la ville, loin des maisons. Elle lut :

—Madame :

—Je vous fais transmettre cet avis par la voie qui s'offre, la plus natu- relle et la moins dangereuse. Une bou- quetière bordelaise, qui me doit la vie, vous offrira un bouquet à votre passage à Saint-Jean-de-Luz, où elle vous a dévotée.

—Les agents de Robespierre sont à votre recherche. Tallien est rappelé à Paris.

—Ne passez pas la frontière par la route. On vous attend là. Vous n'é- chapperez pas. Allez à Hendaye ; Vous trouverez un bateau qui m'est dévoté et qui vous connaît. Il vous fera passer la Bidouze à la nuit et vous déposera à Fontarabie où vous serez en sûreté.

—Notre-Dame du Bon-Secours !

Après cette lecture, Mme de Blan- quefort, sans émotion, se tourna vers son mari et lui dit :

—Tu avais tort. C'est la Charité qui nous a sauvés !

Elle mit précieusement le billet sur son cœur. Le seul autographe sans doute de la belle Mme Tallien ait signé de son surnom glorieux. X.

MORT DE L'ABBE VERREAU

L'émirgent principal de l'Ecole Normale de Montréal

Mardi après-midi, à 2.30 heures, est décédé à Montréal, M. l'abbé Verreau, l'émirgent principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Un matin, un service a été chanté à l'Ecole Normale, par S. G. Mgr Pruchés, et le corps a été emporté transporté à l'Islet, la paroisse natale du défunt.

Nous nous joignons à nos confrères de Montréal pour offrir aux élèves de l'Ecole Normale nos plus sincères condoléances dans la perte irrépara- ble qu'ils viennent de faire.

Les avantages du port de Québec

Le port de Québec, dit le correspon- dant parlementaire de "La Patrie" à Ottawa, a des avantages que l'on n'a pas méconnus pendant la guerre.

Trop de clémence a succédé à trop de rigueur.

—Et Tallien devient suspect ! s'é- criait en riant Mme de Blanquefort.

—Où, mais chère, je crois qu'il est temps de quitter Bordeaux.

—Mon refuge, ma sécurité n'auront pas été de longue durée.

Profitez-en pour nous mettre à l'abri.

La ligne Franco-Canadienne

A propos des résolutions qui vien- nent d'être adoptées à la Chambre des Communes, à l'effet de subven- tionner la ligne Franco-Canadienne pour un service de steamers entre les ports canadiens et les ports fran- çais, la "Presse" de Montréal publie les renseignements additionnels qui suivent :

Les résolutions présentées par sir Richard Cartwright, pour que le gouvernement fédéral, par la compagnie Franco-Canadienne de navigation à vapeur une subvention de \$50,000 par année pour un service de pas moins de 13 voyages complets, laquelle sub- vention pourra être augmentée pro- gressivement jusqu'au montant de \$100,000 par année, au maximum, pour un service hebdomadaire en été et bi-mensuel en hiver. Les terminus seront : au Canada, à Montréal ou à Québec en été, à Halifax ou St-Jean en hiver ; en France les étés de lignes seront le Havre ou Boulogne pour le Nord, Marseille ou les ports de la Méditerranée pour le sud.

—La réputation qu'ont les gou- vernements à subventionner des com- pagnies qui ne sont pas sous leur ju- ridiction, l'ancienne compagnie Fran- co-Canadienne sera réorganisée. En fait, deux compagnies distinctes vont co-exister : la première, canadienne, avec un capital d'un million de dol- lars, aura son siège à Montréal. Un nombre de personnes qui en deman- dent l'incorporation, se trouvent les honorables Lord MacKay, président de la commission du Havre, A. A. Thibaut et Milvin Jones, MM. Henry Miles, président du Board of Trade, L. E. Geoffroy, président de la Chambre de Commerce, J. R. Booth, E. Drummond, Alfred E. Ayer, W. E. Blumhart, E. V. Douglas, F. J. Clergue. Cette compagnie sera l'armateur propriétaire des navires de l'entreprise portant pavillon cana- dien et recevra la subvention du gou- vernement canadien ; la seconde, for- mée des éléments de l'ancienne com- pagnie, reste française ; son capital sera de cinq millions de francs, elle aura son siège à Paris et sera l'ar- mateur propriétaire des navires fran- çais de l'entreprise et bénéficiera de la prime de tonnage que le gouverne- ment français accorde à sa marine marchande. Ces deux compagnies au- ront une gestion générale commune.

—Sir Richard Cartwright a accom- pagné sa proposition des remarques suivantes : Le traité de commerce n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Cette ligne directe ; notre commerce avec le Franco-est susceptible d'une augmentation con- sidérable, après le grand succès de notre exposition à Paris et de la pu- blicité qui en est la conséquence ; nos bois, nos charbons, notre pulpe, nos fer, nos aciers, nos instruments agri- coles seront à l'avenir en plus grande demande que par le passé, et l'éco- nomie dans les frais de transport et les réductions des droits de douane.

La Chambre a fait bon accueil au projet ministériel, et l'a adopté à l'unanimité. L'opposition, par l'organe de M. Sproule, Oslter et Monk, a conseillé au gouvernement de nom- mer des agents commerciaux dans les principales villes d'Europe et d'installer des appareils frigorifiques dans les nouvelles stations, Sir Wil- frid Laurier reconnut bien fondés des suggestions de l'opposition et promet d'en tenir compte.

Subventions aux chemins de fer

Des résolutions importantes de- vant les Communes

\$3,462,472 pour la construction de nouveaux voies ferrés

Ottawa, 15.—Le ministre des che- mins de fer a déposé les résolutions pour le paiement de subsides à un certain nombre de lignes de chemins de fer. Ces subsides sont accordés dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire \$3,200 par mille, lorsque le prix moyen ne dépasse pas \$15,000 du mille, et au-delà de ce montant une part proportionnelle du prix de cons- truction ne pouvant pas dépasser, ajouté au subside régulier une somme totale de \$6,400 par mille.

REVOTE DE SUBSIDES ACCORDES EN 1897

10. Ligne de Sunby-Brow a Country- Harbor, N. E., et de Country-Harbor à Cusvborough, 80 milles, \$255,900.

11. A cette Cie Québec et New-Brunswick Ry., pour une ligne de Chaudière-Jonction sur le G. T. R. au terminus actuel de l'embranchement de Saint-François, du chemin de fer de Temiscouata (45 milles) ; pour une ligne de l'embranchement de la rivière Saint-François, N.-B., à Chaudière-Jonction (15 milles) ; pour une li- gne de prolongement de l'embranchement de Saint-François, du chemin de fer de Temiscouata jusqu'à l'embranchement de la rivière St-François, N.-B. (3 milles), le tout ne dépassant pas 63 milles, \$291,690.

12. Cie de chemin de fer de la Mont- rée et Province Line, de Farnham, Qué., à Frelleburg (19 milles), \$69,800.

13. Ligne de la jonction de Wind- sor sur le G. T. R., à Upper-Muskoka, 40 milles, \$128,000.

14. Ligne de Rubina, N.-E., à Port- Clyde, (31 milles), \$99,200.

15. Ligne de Toronto, Lindsay & Pembroke Ry., (31 milles), \$99,200.

16. Ligne de Chipman-Station, N.-B., à Gibson (45 milles), \$141,000.

17. Ligne de Inverness & Richmond Ry. Coy., le Point Tupper, sur le G. T. R., à Chéticamp, N.-E., (98 milles), \$315,690.

CHEMIN DE LA BAIE DES CHA- LEURS

100. Ligne de Caplan à Paspébiec, le dit subside devant être l'objet d'un contrat avec le féd-commissaire re- présentant les créanciers de l'Atlantic et Lac Supérieur Ry., et devant être payé de la façon suivante : première- ment, à la Hamilton Bridge Works Coy., pour pont sur cette section du chemin de fer, après qu'ils auront été fournis et placés, une somme ne dé- passant pas \$25,000 ;

Deuxièmement, pour l'échéve- ment de la voie ;

Troisièmement, pour le paiement au prorata des comptes dus pour tra- vaux, pensions, matériaux et provi- sions fournis pour la construction de cette section ; le tout ne dépassant pas \$96,000.

101. Ligne de Schomberg et Aurora Ry., (15 milles), \$48,000.

102. Ligne de Ottawa et Gaitneau Ry., (20 milles), \$64,000.

103. Au Pontiac-Pacifique-Jonction Ry., pour 36 milles, de Shawville à Pembroke, en passant la rivière Ot- tawa par l'île de Catmon, y compris les deux ponts sur l'Ottawa, \$115,200.

NOUVEAUX SUBSIDES

140. Au Manitoulin & North Shore Ry., Coy., pour 120 milles, de Sud- bury, Ont., à Gouliars River, \$416,000.

150. Ligne de Grand-Digue Ferry, N.-E., à Archat (20 milles), \$65,600.

160. Au Central Ontario Ry., pour rejoindre le Canada Atlantic Ry., à Whitby, Ont., (20 milles), \$64,000.

170. Ligne de Kingston et Pembro- ke, de Charbot-Lake par Lanark à Carlton Place, (41 milles) \$131,200.

180. Ligne du Norwood & Apuly Ry. Coy., de Norwood à Apuly (37- milles), \$96,000.

190. Ligne de Wolfville, N.-E., au quai du gouvernement sur le Basin- des-Mines (un mille), \$3,200.

200. Ligne de l'Algonia Central & Hudson Bay Ry., du Sault Ste-Marie à White River, sur le C. P. R., (35 milles), \$41,000.

210. Ligne de Bridgetown, N.-E., à Middleton (10 milles), \$32,000.

220. Ligne du Grand-Tronc, de Burke-Falls, Ont., à Magnitawan-River (2 milles), \$6,400.

230. Ligne de Halifax & Central Ry., N.-E., (30 milles), \$96,000.

40. Ligne d'embranchement d'Al- gonoma du C. P. R., de Bruce-Lake Sta- tion à Rock-Lake (9 milles), \$28,800. LE LAC ST-JEAN OBTIENT UN SUBSIDE DE ROBERVAL VERS LA BAIE DES CHALEURS POUR 60 MILES

250. Ligne de Roberval, Qué., che- min de fer du Lac St-Jean, dans la direction de la Baie James (69 milles), \$182,000.

260. Ligne de chemin de fer partant de l'embranchement de Selkirk, du C. P. R., allant à leclandie-River, par Gimli (36 milles), \$112,000.

270. Ligne de Hastingsouche & Wes- tern Ry., (32 milles), \$99,200.

280. A l'Ottawa & Gaitneau Ry., pour la portion de subsides qui n'a pas été gagnée sur les 62 milles de Hull, dans la direction du Désert, (prov. de Qué- bec), une somme ne dépassant pas \$55,872.

Les provinces, les subventions re- votées qui étaient perimées, se chif- frent comme suit :

Ontario, \$ 147,200

Québec, 537,600

Nouvelle-Ecosse, 796,800

Nouveau-Brunswick, 298,900

Total, \$1,689,600

LES NOUVEAUX SUBSIDES PAR PROVINCES

Ontario, \$1,224,600

Québec, 217,872

Nouvelle-Ecosse, 170,000

Nouveau-Brunswick, 307,900

Manitoba, 208,000

Total, \$1,772,872

RECAPITULATION

Ontario, \$1,224,600

Québec, 756,172

Nouvelle-Ecosse, 966,800

Nouveau-Brunswick, 307,900

Manitoba, 208,000

Total, \$3,462,472

Les affections pulmonaires et des voies respiratoires sont toujours dé- veloppées avec succès par la Via à Cré- sote de Hêtre pur combiné à la Gen- tiane et à la Noix Vomique, préparé et en vente chez J. B. Morin, 325 rue St-Joseph.

La ligne Franco-Canadienne

A propos des résolutions qui vien- nent d'être adoptées à la Chambre des Communes, à l'effet de subven- tionner la ligne Franco-Canadienne pour un service de steamers entre les ports canadiens et les ports fran- çais, la "Presse" de Montréal publie les renseignements additionnels qui suivent :

Les résolutions présentées par sir Richard Cartwright, pour que le gouvernement fédéral, par la compagnie Franco-Canadienne de navigation à vapeur une subvention de \$50,000 par année pour un service de pas moins de 13 voyages complets, laquelle sub- vention pourra être augmentée pro- gressivement jusqu'au montant de \$100,000 par année, au maximum, pour un service hebdomadaire en été et bi-mensuel en hiver. Les terminus seront : au Canada, à Montréal ou à Québec en été, à Halifax ou St-Jean en hiver ; en France les étés de lignes seront le Havre ou Boulogne pour le Nord, Marseille ou les ports de la Méditerranée pour le sud.

—La réputation qu'ont les gou- vernements à subventionner des com- pagnies qui ne sont pas sous leur ju- ridiction, l'ancienne compagnie Fran- co-Canadienne sera réorganisée. En fait, deux compagnies distinctes vont co-exister : la première, canadienne, avec un capital d'un million de dol- lars, aura son siège à Montréal. Un nombre de personnes qui en deman- dent l'incorporation, se trouvent les honorables Lord MacKay, président de la commission du Havre, A. A. Thibaut et Milvin Jones, MM. Henry Miles, président du Board of Trade, L. E. Geoffroy, président de la Chambre de Commerce, J. R. Booth, E. Drummond, Alfred E. Ayer, W. E. Blumhart, E. V. Douglas, F. J. Clergue. Cette compagnie sera l'armateur propriétaire des navires de l'entreprise portant pavillon cana- dien et recevra la subvention du gou- vernement canadien ; la seconde, for- mée des éléments de l'ancienne com- pagnie, reste française ; son capital sera de cinq millions de francs, elle aura son siège à Paris et sera l'ar- mateur propriétaire des navires fran- çais de l'entreprise et bénéficiera de la prime de tonnage que le gouverne- ment français accorde à sa marine marchande. Ces deux compagnies au- ront une gestion générale commune.

—Sir Richard Cartwright a accom- pagné sa proposition des remarques suivantes : Le traité de commerce n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Cette ligne directe ; notre commerce avec le Franco-est susceptible d'une augmentation con- sidérable, après le grand succès de notre exposition à Paris et de la pu- blicité qui en est la conséquence ; nos bois, nos charbons, notre pulpe, nos fer, nos aciers, nos instruments agri- coles seront à l'avenir en plus grande demande que par le passé, et l'éco- nomie dans les frais de transport et les réductions des droits de douane.

La Chambre a fait bon accueil au projet ministériel, et l'a adopté à l'unanimité. L'opposition, par l'organe de M. Sproule, Oslter et Monk, a conseillé au gouvernement de nom- mer des agents commerciaux dans les principales villes d'Europe et d'installer des appareils frigorifiques dans les nouvelles stations, Sir Wil- frid Laurier reconnut bien fondés des suggestions de l'opposition et promet d'en tenir compte.

Subventions aux chemins de fer

Des résolutions importantes de- vant les Communes

\$3,462,472 pour la construction de nouveaux voies ferrés

Ottawa, 15.—Le ministre des che- mins de fer a déposé les résolutions pour le paiement de subsides à un certain nombre de lignes de chemins de fer. Ces subsides sont accordés dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire \$3,200 par mille, lorsque le prix moyen ne dépasse pas \$15,000 du mille, et au-delà de ce montant une part proportionnelle du prix de cons- truction ne pouvant pas dépasser, ajouté au subside régulier une somme totale de \$6,400 par mille.

REVOTE DE SUBSIDES ACCORDES EN 1897

10. Ligne de Sunby-Brow a Country- Harbor, N. E., et de Country-Harbor à Cusvborough, 80 milles, \$255,900.

11. A cette Cie Québec et New-Brunswick Ry., pour une ligne de Chaudière-Jonction sur le G. T. R. au terminus actuel de l'embranchement de Saint-François, du chemin de fer de Temiscouata (45 milles) ; pour une ligne de l'embranchement de la rivière Saint-François, N.-B., à Chaudière-Jonction (15 milles) ; pour une li- gne de prolongement de l'embranchement de Saint-François, du chemin de fer de Temiscouata jusqu'à l'embranchement de la rivière St-François, N.-B. (3 milles), le tout ne dépassant pas 63 milles, \$291,690.

12. Cie de chemin de fer de la Mont- rée et Province Line, de Farnham, Qué., à Frelleburg (19 milles), \$69,800.

13. Ligne de la jonction de Wind- sor sur le G. T. R., à Upper-Muskoka, 40 milles, \$128,000.

14. Ligne de Rubina, N.-E., à Port- Clyde, (31 milles), \$99,200.

15. Ligne de Toronto, Lindsay & Pembroke Ry., (31 milles), \$99,200.

16. Ligne de Chipman-Station, N.-B., à Gibson (45 milles), \$141,000.

17. Ligne de Inverness & Richmond Ry. Coy., le Point Tupper, sur le G. T. R., à Chéticamp, N.-E., (98 milles), \$315,690.

CHEMIN DE LA BAIE DES CHA- LEURS

100. Ligne de Caplan à Paspébiec, le dit subside devant être l'objet d'un contrat avec le féd-commissaire re- présentant les créanciers de l'Atlantic et Lac Supérieur Ry., et devant être payé de la façon suivante : première- ment, à la Hamilton Bridge Works Coy., pour pont sur cette section du chemin de fer, après qu'ils auront été fournis et placés, une somme ne dé- passant pas \$25,000 ;

Deuxièmement, pour l'échéve- ment de la voie ;

# AVIS A NOS CLIENTS

Nous vous informons respectueusement que NOUS CONTINUERONS A RACHETER

# NOS COUPONS DE "BROWN SHAG" Jusqu'au 1er juillet 1902

Nous avons l'honneur d'être, etc,

L. LARUE, JNR.,

Branche de THE AMERICAN TOBACCO CO. OF CANADA, Ltd



PROVINCE DE QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES

SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 23 février 1901.

Avia est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 4e jour de JUIN prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

OTTAWA SUPERIEUR.

Bloc A.

Rang 3.

	Superficie milles carrés.
1 N. No 10	25
14 S. No 10	25
25 No 9	50

Rang 4.

2 N. No 1	25
3 S. No 1	25
4 N. No 2	25
5 S. No 2	25
6 N. No 3	25
7 S. No 3	25
8 N. No 4	25
9 S. No 4	25
10 N. No 5	25
11 S. No 5	25
12 N. No 6	25
13 S. No 6	25
14 N. No 7	25
15 S. No 7	25
16 N. No 8	25
17 S. No 8	25

Rang 5.

18 N. No 2	25
19 N. No 3	25
20 S. No 3	25
21 N. No 4	25
22 S. No 4	25
23 N. No 5	25
24 S. No 5	25
25 N. No 6	25
26 S. No 6	25
27 N. No 7	25
28 S. No 7	25
29 N. No 8	25
30 S. No 8	25

Rang 6.

31 N. No 1	25
32 S. No 1	25
33 N. No 2	25
34 S. No 2	25
35 N. No 3	25
36 S. No 3	25
37 N. No 4	25
38 S. No 4	25
39 N. No 5	25
40 S. No 5	25
41 N. No 6	25
42 S. No 6	25
43 N. No 7	25
44 S. No 7	25
45 No 400, Lac Temiscamingue	12 1/2

45a Rivière Ottawa, No 584	32 1/2
46 No 428, Lac Temiscamingue	25

SAINT-MAURICE.

47 Manouan A Sud	50
48 Arrière Manouan A Sud	40
49 Arrière Vermillion 7 Nord	40
50 Arrière Vermillion B Nord	45
51 Arrière Saint-Maurice C	25
52 Arrière Saint-Maurice D	42
53 Arrière Saint-Maurice E	50
54 Arrière Flamand 1 Nord	26
55 Arrière Flamand 2 Nord	50
56 Arrière Manouan 2 Sud	44
57 Manouan 3 Nord	35
58 Arrière Manouan 3 Nord	30
59 Arrière Manouan 4 Nord	30
60 Manouan 4 Nord	50
61 Manouan 5 Sud	46
62 Manouan 9 Sud	35
63 Arrière Manouan O Nord	50
64 Arrière Manouan D Nord	50
65 Ile Bostonnaise	10
66 Bostonnaise 3 Nord	41
67 Rivière Windigo No 2 Est	50
68 " " No 4 Est	50
69 " " No 5 Est	62 1/2
70 " " No 1 Ouest	42
71 " " No 2 Ouest	54
72 " " No 3 Ouest	55
73 " " No 4 Ouest	57
74 " " N. E. Branche No 1	47 1/2
75 " " N. E. Branche No 2	40
76 Rivière Tronche No 4 Ouest	50
77 " " No 5 Ouest	62
78 " " No 6 Ouest	50
79 " " No 7 Ouest	50
80 " " No 8 Ouest	59
81 " " No 9 Ouest	50
82 " " No 10 Ouest	50
83 Rivière Croche No 5 Ouest	50
84 Grande Pierrière No 2	50
85 " " A	37 1/2
86 " " B	41
87 Petite Pierrière No 3	50
88 Arrière Windigo No 3 Est	50

GASPÉ CENTRE.

89 Arrière Dartmouth Nord	35
90 Bloc 12 et résidu de 10, 11, 14, 15	22
91 Résidu des blocs 15 et 17	10
92 Blocs 13, 23 et 24	10 1/2
93 Bloc 21	8
94 Bloc 22	8
95 Blocs 25 et 26	10 1/2
96 Bloc 27	8
97 Bloc 28	8
98 Bloc 29	8
99 Bloc 30	8 1/2
100 Blocs 35 et 36	10 1/2
101 Bloc 33	8
102 Blocs 37, 47 et 48	11 1/2
103 Résidu du bloc 41	5
104 Résidu des blocs 59, 60, 61, 62	16
105 Résidu des blocs 56, 57, 58	18
106 Canton York No 1	10
107 Canton York No 2	36
107a Sydenham Nord No 1	7

BONAVENTURE OUEST

108 Rivière Escumenc Nord No 3	18
109 Lac Patapédia	33
110 Rivière Nouvelle No 1	50
111 " " No 2	50
112 " " No 4	18
113 " " No 6	15
114 Grande Caspédia No 1	14 1/2
115 " " No 2	21
116 " " No 3	21
117 " " No 4	18
118 " " No 5	18
119 Turner's brook	32
120 Joshua brook	27
121 Petite Caspédia, No 1	15
122 " " No 2	28

123 Clarke's brook, No 2	4
124 Flatlands brook, No 2	3 1/2
125 Canton Ristigouche	27 1/2
126 Rivière André, branche ouest, No 2	3 1/2
128 Rivière Assemetougan	4
129 Stuart brook No 1	2 1/2
130 " " No 2	10 1/2
131 Rivière Skimencac, branche ouest	6 1/2
132 " " branche sud	9 1/2
133 Canton Angers, No 2	8
134 Mann brook Est	7
135 Canton Carleton, No 5	3 1/2
136 Canton Matapédia, No 1	17 1/2
137 Jonathan brook	13

LAC SAINT-JEAN EST.

138 Canton Boileau	19 1/2
139 Canton Harvey No 1	4

GASPE OUEST.

140 Canton Christie Est	23 1/2
-------------------------	--------

MONTMAGNY.

141 Canton Bellechasse	3
------------------------	---

RIMOUSKI OUEST.

142 Canton Neigette No 2	7 1/2
143 Arrière Mistigouche	35
144 Canton Macpès No 5	4 1/2
145 " " No 6	8 1/2
146 Canton Bédard No 1	36
147 Canton Chénier No 1	41
148 " " No 2	43
149 Rivière Jean Levesque B	17 1/2
150 Canton Fleuryault	1 1/2

GRANDVILLE.

151 Canton Viger	3
152 Canton Bungey	30 1/2

SAINT CHARLES.

153 Rivière à Mars No 3	20
154 Rivière du Moulin No 4	12
155 Rivière aux Castors Noirs	39
156 Rivière Batisson, branche Est	50
157 Rivière à Moïse	58
158 Rivière à Moïse et Croche No 1	49
159 Rivière à Moïse et Croche No 2	25
160 Rivière Sainte-Anne No 1	8
161 " " No 2	32
162 " " No 3	35
163 " " No 4	40 1/2
164 " " No 5	39
165 " " No 6	39
166 Rivière Jacques Cartier, branche N. O. No 1	38
167 Rivière Jacques Cartier, branche N. O. No 2	37
168 Rivière Jacques Cartier No 2 Ouest	42
169 " " No 2 Est	38
170 " " No 3	30
171 Rivière Jacques Cartier, branche N. E. No 1, Ouest	42
172 Rivière Jacques Cartier, branche N. E. No 1, Est	31
173 Rivière Jacques Cartier, branche N. E. No 2, Est	50
174 Rivière Sautariski	49
175 Rivière Sautariski et à l'épaulé No 1	52 1/2
176 " " No 2	31

SAGUENAY.

177 Canton Arnault	30
178 Rivière à la Chasse et aux Anglais	34
179 Saint-Laurent Ouest	30
182 Rivières Mistassini et Sheldrake, No 1	32 1/2
181 Rivières Saint-Nicolas Ouest	25 1/2
182 Rivière Saint-Jean No 7	12
183 " " No 8	18

184 Rivière Saint-Jean, Branche Est No 1	23
185 " " " " No 2	18
186 " " " " No 3	20
187 Partie de Saguenay No 3 Ouest	27
188 Rivière au Saumon No 1	34
189 Rivière Manicougan No 3	24
190 " " No 4	27
191 " " No 6	58
192 Saguenay, Ouest No 1 A	10
193 Rivière Mingan, No 1 Ouest	25
194 " " No 2 Ouest	25
195 " " No 3 Ouest	25
196 " " No 4 Ouest	25
197 " " No 1 Est	25
198 " " No 2 Est	40
199 " " No 3 Est	25
200 " " No 4 Est	25
201 " " A	48
202 Rivière Romaine, No 1 Ouest	25
203 " " No 2 Ouest	25
204 " " No 3 Ouest	25
205 " " No 4 Ouest	25
206 " " No 1 Est	25
207 " " No 2 Est	25
208 " " No 3 Est	25
209 " " No 4 Est	25
210 " " 1er Branche A	81
211 " " B	81 1/2
212 " " C	45
213 " " D	26
214 " " 2me Branche A	39
215 " " B	37
216 " " C	56
217 Rivière Magpie, No 3	32
218 " " No 4	32
219 " " No 5	32
220 " " No 6	32
221 " " No 7	32
222 " " No 8	32
223 Rivière au Tonnerre	24
224 Pointe à la Chasse, Baie des Sept Isles	4
225 Escoumains, No 5 Est	34
226 Sault au Mouton, No 3	28
227 " " No 2 Est	29
228 " " No 1 Ouest	24
229 Canton Iberville, No 3	37
230 Rivière Malbaie No 8	40
231 " " 9	58
232 " " 10	60
233 " " 11	67
234 " " 12	84
235 " " 13	49
236 " " 14	38
237 " " 15	45
238 " " 16	32
239 Rivière Rapide, No 1	18
240 " " 2	40
241 " " 3	30
242 Rivière Moïse, No 1	34
243 " " 2	28
244 " " 3	30
245 " " 4	24
246 " " 5	20
247 " " 6	29
248 " " 7	26
249 " " 8	26
250 " " 9	33
251 " " 10	16
252 Rivière à la Truite No 1	27
253 " " 2	25
254 " " 3	27
255 Rivière à la Truite, No 4	20
256 " " 5	20
257 " " 6	20
258 " " 7	21
259 " " 8	27
260 " " 9	20
261 Rivière St-Charles, No 1	15
262 Rivière au Loup Marin, No 1	26
263 " " 2	30
264 " " 3	30
265 Rivière Figue, No 3	34
266 " " 4	47

LAC SAINT-JEAN NORD-OUEST.

267 Rang 1, nord du lac Saint-Jean No 2	31
268 " " " " No 3	29
269 Rang 2, nord du lac Saint-Jean No 3	18
270 " " " " No 4	25
271 Rang 3, nord du lac Saint-Jean No 4	28
272 Rivière Mistassini No 4	13 1/2
273 Petite rivière Péribonka	29

LAC SAINT-JEAN OUEST.

274 Canton Dalmas	60
275 Rivière au Saumon No 1	46
276 " " No 2	49
277 " " No 3	41 1/2
278 Rivière Alex A	7
279 " " B	5 1/2
280 Rivière Petite Péribonka	6 1/2

LAC SAINT-JEAN CENTRE.

281 Rivière Onitachouan, No 141	19 1/2
282 " " 142	25
283 Rivière Metabetchouan No 162	24
284 " " 163	30
285 " " 164	31
286 " " 165	24
287 " " 166	34 1/2
288 " " 167	15

SAGUENAY.

289 Rivière Portneuf, No 1 est	50
290 " " No 2 est	50
291 " " No 4 est	50
292 " " No 1 ouest	50
293 " " No 3 ouest	50
294 " " No 4 ouest	50
295 Rivière Malbaie, No 2	16
296 " " No 3	30
297 " " No 4	31
298 " " No 5	30
299 " " No 6	22
300 " " No 7a	40
301 " " No 8	33
302 " " No 9	30

BONAVENTURE EST.

303 Rivière Bonaventure, No 3	50
304 Arrière Rivière Bonaventure, No 1	28
305 " " " " No 3	32

CONDITIONS DE LA VENTE

Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département.  
 Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement d'un prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.  
 La redevance foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement.  
 Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.  
 Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des Terres et des bois pour les diverses agencements situés ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.  
 N.B.—Nul coup de publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

S. N. PARENT, Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.